

Notre Atelier Typographique est le plus moderne et le mieux outillé de la ville. C'est pour ces raisons qu'il nous est possible de faire un travail rapide et à un prix raisonnable.

# LE CLAIRON

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à

L'IMPRIMERIE YAMASKA

173 Girouard - Tél. 143

Ateliers et Rédaction Tél. 498

VOL. XXIV — No. 14

SAINT-HYACINTHE, 5 AVRIL 1935

PRIX: CINQ SOUS

## UNE MISE AU POINT DE M. BOUCHARD

"L'Action Catholique" de Québec, dans son édition du 3 avril courant, a publié une lettre de son correspondant de St-Hyacinthe sur le sujet du contrat collectif. Cette lettre a aussitôt provoqué une mise au point de la part de M. Damien Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député du comté, qui s'est empressé d'adresser à "L'Action Catholique" une lettre dont voici le texte:

QUEBEC, 4 avril 1935.

Au directeur de l'Action Catholique, Québec, P. Q.

Monsieur le directeur:—

Dans votre édition du mercredi 3 avril courant vous publiez en première page un communiqué de votre correspondant de Saint-Hyacinthe qui contient des informations de nature à jeter sur des officiers dévoués du département du Travail du blâme certainement non mérité.

Votre correspondant se plaint qu'un contrat collectif qui aurait été adressé par les Syndicats Nationaux Catholiques au département du travail le 19 mars n'aurait pas reçu la publication qu'il aurait dû recevoir et aussi du fait que le département du Travail aurait publié dans la "Gazette Officielle" de Québec un document qui ne lui aurait été transmis que le 23 mars.

Votre correspondant écrit:

"Cette convention fut adressée le 23 mars au ministère du Travail et publiée le même jour dans la "Gazette Officielle" de Québec, alors que la demande des Syndicats Catholiques, antérieure à l'autre, n'avait pas seulement mérité un accusé de réception."

Il est faux que le document qui a été publié ait été transmis seulement que le 23 mars au ministère du travail. Ce document a été adressé de Saint-Hyacinthe le 20 mars et a été reçu au ministère du travail le 21 mars et ce qui sera intéressant d'être connu du public c'est que le contrat collectif de travail entre le Syndicat Professionnel de Saint-Hyacinthe et les vingt-sept (27) employeurs dans les métiers de la construction était devant le ministère du travail depuis le 4 mars c'est-à-dire quinze jours avant que ne fut reçu le contrat collectif des Syndicats Nationaux Catholiques.

Ce document n'a pas été non plus publié dans la "Gazette Officielle" parce que des négociations se poursuivaient entre tous les intéressés pour en arriver à une entente complète. Le sous-ministre du travail, M. Gérard Tremblay, s'est imposé tout espèce de troubles et d'ennuis pour que les parties en arrivent à une entente et il serait regrettable qu'on lui ferait l'injustice de le blâmer de ne pas avoir publié le contrat des Syndicats Catholiques alors qu'il y avait déjà devant le ministère un contrat en bonne et due forme depuis quinze jours qui attendait pour publication qu'on en fut arrivé à Saint-Hyacinthe à une décision définitive.

Votre correspondant blâme M. Tremblay de ne pas avoir accusé réception du second contrat des Syndicats Catholiques. Or voici ce qui est réellement arrivé.

Le mardi, 19 mars, Mgr J. A. Desmarais, de Saint-Hyacinthe, avait une entrevue, à Québec, avec monsieur le sous-ministre et au cours de cette entrevue fut élaboré un projet de contrat qui devait être signé par les Syndicats Nationaux Catholiques et le Syndicat Professionnel ainsi que par tous les employeurs. Monsieur le sous-ministre est venu me rencontrer à midi et trente le même jour c'est-à-dire immédiatement après son entrevue avec Mgr Desmarais m'apportant un projet de contrat que j'ai immédiatement transmis à Saint-Hyacinthe en recommandant à tous les intéressés de l'accepter. Le sous-ministre et moi-même nous avons téléphoné le même après-midi pour aviser l'aumônier des Syndicats Catholiques, M. l'abbé Martel, qui était à faire signer le second contrat de son association, de suspendre son travail, le sous-ministre lui transmettant le nouveau projet qui était issu de l'entrevue avec Mgr Desmarais. M. l'abbé Martel répondit qu'il avait fini de faire signer son second contrat et qu'il n'en ferait pas signer d'autres.

C'est de la non-publication de ce second contrat dont se plaint votre correspondant. Le contrat qui a été publié est celui que j'ai transmis à St-Hyacinthe immédiatement après l'entrevue du sous-ministre avec Mgr Desmarais et que les

(Suite en page 5)

## UNE BELLE ASSEMBLEE DU SYNDICAT OUVRIER

LES DIRECTEURS SORTANT DE CHARGE SONT RÉÉLUS PAR ACCLAMATION. — RAPPORT ANNUEL D'UNE HAUTE EXCELLENCE. — DISCOURS DE MM. T. D. BOUCHARD, O. ROBERT, ETC.

Au moment même où sur un point de la ville des orateurs chevelés se livraient à des dénonciations destructives, sur un autre point des hommes posés et sérieux s'occupaient d'une oeuvre constructive. Nous voulons parler du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, qui, dimanche dernier, tenait son assemblée annuelle au Marché Centre et faisait connaître à notre population des états de service et un bilan qui sont tout à fait remarquables.

Oeuvre éminemment constructive, en effet, que celle de ce Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe qui, tout le long de sa longue carrière de dix-huit années, ne s'est jamais payé de vains mots, mais a marché résolument vers le but qu'il s'était tracé, avec le résultat qu'aujourd'hui encore on est fier de présenter un rapport

(Suite en page 8)

## DINER AUX JOURNALISTES

Ils sont reçus par l'Orateur de la Chambre.

Québec, 4. — Suivant une coutume annuelle, l'honorable T. D. Bouchard, en sa qualité d'Orateur de l'Assemblée législative, recevait aujourd'hui à dîner un certain nombre de journalistes, membres de la galerie de la presse à Québec, ainsi que quelques hommes politiques. En tout, le dîner réunissait une vingtaine de convives parmi lesquels on remarquait Son Honneur le maire Camilien Houde, de Montréal, et M. Adelman Levesque, aussi de Montréal.

## LA SEMAINE DE 48 HEURES

Elle est adoptée hier soir par le Conseil des Ministres.

Le Conseil des Ministres de Québec à une réunion du Cabinet qui a eu lieu hier dans la soirée a adopté un Arrêté-en-Conseil étendant à 48 heures la semaine de travail pour les métiers de la construction sur la recommandation de notre député, M. Damien Bouchard.

Cette demande était faite par les représentants des Syndicats Nationaux Catholiques et du Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de manière à régler la différence de prix dans certains métiers qui était suggérée par l'un et l'autre groupes d'associations professionnelles.

L'augmentation de huit heures par semaine augmentera substantiellement les salaires minimums hebdomadaires établis par le contrat collectif qui a été publié par la "Gazette Officielle" du 23 mars dernier.

## SEANCE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL

Manifestations proch a i n e s dans notre ville. — Le Jubilé du Roi. — Une lettre du cap de la Madeleine. — Au sujet des taux de péage.

On sait que la Société diocésaine Saint-Jean Baptiste a décidé cette année de donner un éclat spécial à la célébration de la fête nationale. Ce sera la fête du retour qui réunira dans notre ville pour quelques jours un grand nombre de ses fils aujourd'hui dispersés sur le continent américain. Les manifestations durent trois jours, les 22, 23 et 24 juin. Nous avons donné la semaine dernière les grandes lignes du programme officiel.

Or ces fêtes de la Saint-Jean Baptiste ne sont pas les seules qui seront célébrées à Saint-Hyacinthe prochainement. En effet, le Conseil municipal, à son assemblée régulière d'hier soir, a chargé le directeur des services municipaux, M. René Richer, d'aviser aux moyens à prendre pour célébrer dignement le 25ième anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté Georges V.

Le Conseil municipal a reçu une lettre du Secrétaire de la Province au sujet de ce jubilé royal qui donnera lieu à des manifestations patriotiques dans tout l'Empire britannique. Le directeur des services municipaux avisera à un programme qu'il soumettra à l'approbation du Conseil.

Plusieurs questions relativement importantes ont été prises en considération au cours de la séance, que présidait l'échevin Guillet maire-suppléant, en l'absence du maire Bouchard, retenu à Québec par ses devoirs parlementaires.

Le rapport mensuel du budget pour la période finissant le 30 mars a été produit et déposé aux archives. A ce sujet, l'échevin Chabot s'est fait l'interprète de ses collègues pour exprimer toute la satisfaction du Conseil de la promptitude avec laquelle les employés de la ville se sont acquittés de leur travail afin que le rapport soit remis aux échevins dès les premiers jours du mois.

(Suite en page 5)

## BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

SEMAINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

OBSERVATEUR: L'Abbé Fra-X. COTE

Température du 28 mars au 3 avril 1935						
Date	Max.	Min.	à 8 h.	Baromètre à 8 h. a. m.	pluie	neige
28	37	21	32	30.08	0.22po.	1. po.
29	41	29	33	29.96	0.25po.	0.7po.
30	42	27.5	30	29.98	0.05po.	
31	44	24	33	30.28		
1	44	27	33.5	30.20		
2	41	31	32	29.94	0.07po.	02.po.
3	43	28	30	30.08	0.04po.	

Précipitation { neige 1.9 po.  
pluie 0.63po.  
totale 0.82po.

35 heures de soleil  
Nébulosité moyenne: 4.8/35

REMARQUES:

Durant le mois de mars 1935 heures de soleil. Température moyenne maximum 33.75 moyenne minimum 14.38. La plus haute 52 fut enregistrée le 18, et la plus basse -12, le 8. Il est tombé 1.39 po. de pluie et 7.6 po. de neige.

## En foule dimanche

M. Damien Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député provincial du comté, a convoqué une grande assemblée des citoyens pour dimanche prochain. Il est fidèle en cela à une règle de conduite qu'il s'était donnée au début de sa carrière publique et à laquelle il a toujours adhéré depuis, celle de s'entretenir franchement avec les citoyens contribuables des questions qui les intéressent, afin d'entendre leur point de vue, exposer le sien et tirer de cet échange d'idées et d'opinions une conclusion favorable à la majorité.

M. Bouchard a convoqué cette assemblée parce qu'il est une question en ce moment qui fait le sujet de controverses. C'est cette question des contrats collectifs de travail qui ont été proposés au gouvernement, question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, de même qu'un flot de paroles, et qui paraît avoir donné naissance à un tas de versions différentes et de rumeurs plus ou moins mal fondées. Que certaines de ces rumeurs soient le fait d'un petit groupe qui croit avoir trouvé dans cette question un moyen de se faire du capital politique, personne n'en doute ou n'en peut douter. On a embrouillé les cartes comme à plaisir et c'est pourquoi le temps est venu de tirer cette situation au clair.

M. Bouchard exposera la vraie situation et il l'exposera sous toutes ses faces, dut-il pour cela faire tomber le masque de certains individus. Au risque de déplaire à certaines personnes, il dira la vérité et toute la vérité sur cette question des contrats collectifs.

Ses explications s'adresseront surtout aux ouvriers plus spécialement intéressés: les charpentiers-menuisiers, les travailleurs en construction, les journaliers. Une invitation spéciale est faite à ceux-ci d'être présents. M. Bouchard et les orateurs qui l'accompagneront montreront où se trouvent dans tout ceci les vrais amis des ouvriers. Sans faire de démagogie, qu'ils laissent à leurs adversaires, M. Bouchard et ses amis, en s'appuyant sur des faits et des chiffres, indiqueront de façon précise la portée véritable des divers contrats collectifs qu'ils ont recommandés et la proportion d'augmentations réelles que ces mêmes contrats représentent dans certains métiers comme ceux de la peinture, de la charpenterie-menuiserie, etc.

M. Bouchard adresse une invitation spéciale d'être présents à ceux qui ont critiqué ou qui veulent critiquer son attitude sur cette question, et il les met en demeure de le contredire si ses explications ne sont pas conformes à l'exacte vérité.

On espère que les citoyens en général, intéressés qu'ils sont ou progress de la ville par la réglementation du travail, se feront un devoir d'être présents en plus grand nombre possible. Une chose certaine, ils ne s'ennuieront pas à cette assemblée, dont l'effet immédiat sera de clarifier une situation qui paraît embrouillée.

Donc en foule au Marché Centre dimanche après-midi.

## LES PERCEPTIONS DE LA DOUANE

ELLES FORMENT LE TOTAL DE \$432,076.81 DANS LES DISTRICTS DE SAINT-HYACINTHE ET DE MARIEVILLE. — L'EXERCICE FISCAL 1934-35.

Les perceptions de la douane dans les districts de Saint-Hyacinthe et de Marieville, qui comprennent les comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville, se sont totalisées durant l'exercice fiscal 1934-35 à la somme de \$432,076.81. C'est une augmentation de \$80,676.15 sur l'exercice 1933-34 et de \$152,411.45 sur l'exercice 1932-33.

Ces perceptions de la douane comportent des droits d'importation, taxes d'accises, droits d'accise et droits divers. Le total pour Saint-Hyacinthe, qui est le lieu central de perception, est de \$382,940.46. Il s'établit pour Marieville à \$49,136.35.

Voici un tableau détaillé des montants perçus durant l'exercice 1934-35, avec chiffres comparatifs pour les deux exercices précédents:

	PERCEPTION POUR L'EXERCICE FISCAL				TOTALS
	1934-35				
	SAINT-HYACINTHE				
	Droits d'importation	Taxe d'accise	Droits d'accise Divers	Droits Divers	
Avril	7649.75	19524.75	4.00		21778.50
Mai	6540.76	26221.80			32762.56
June	8142.42	27479.16		3.37	35624.95
Juillet	7529.02	16896.51		30.00	24455.53
Août	9505.85	27622.01		5.25	37133.11

(Suite en page 8)

## LE TEMOIGNAGE D'OLIVAR ASSELIN

Saint-Hyacinthe une ville bien administrée.

Dans un article du journal "L'Ordre" sur le récent congrès des maires, en date du 2 avril courant, M. Olivar Asselin écrit:

"Dans le Québec comme dans les autres provinces, il y a des villes industrielles qui sont à l'aise dans leurs finances; nous n'en voulons pour preuve que Saint-Hyacinthe, par exemple..."

Ce témoignage en vaut bien un autre.

## CORRECTION DES LISTES FEDERALES

Tout un mois pour faire les demandes de corrections.

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les personnes désireuses de faire des corrections aux listes électorales fédérales ont tout le mois d'avril pour ce faire. Les demandes de corrections doivent être faites sur des formulaires que signe chacun des requérants. On se procure ces formulaires en s'adressant à l'officier-reviseur, le notaire Albert Jodoin, 74, rue Ste-Anne, ou aux organisateurs des partis politiques.

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, il y aura, conformément à la nouvelle loi du cens électoral, une révision des listes électorales. Cette révision commencera le 15 jour de mai prochain et se terminera le 1er jour de juillet.

Des avis touchant cette révision du cens électoral sont actuellement affichés en différents endroits publics de la ville et du comté.

## ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE GOLF

Le rapport du président. — Monsieur C. J. Laframboise élu président pour l'exercice 1935. — Remerciements à l'un des membres.

L'assemblée générale annuelle du club de Golf de Saint-Hyacinthe a été tenue mardi soir aux salles du Club Mas-koutain. Un grand nombre de membres étaient présents. Le rapport du président, M. B. X. C. Bailly, a été écouté avec une extrême attention et reçu avec une entière satisfaction.

En effet, ce rapport, dont nous donnons le texte plus bas accuse une excellente situation financière.

L'élection du nouveau bureau de direction pour l'exercice 1935 a donné le résultat suivant:

Président, M. C. J. Laframboise; vice-président, M. Henri Morin; secrétaire, M. Victor Chabot; trésorier, M. Ernest LeSauter; directeurs, Hon. T.-D. Bouchard, MM. B. X. C. Bailly, John J. Egan, J. Ernest Cadioux, J. W. Jamieson, Uldéric Hébert, E. O. Picard et J. O. Gareau.

Voici maintenant le rapport du président sortant, M. B. X. C. Bailly:

Messieurs les Actionnaires: Vos administrateurs ont l'honneur de vous soumettre le sixième rapport annuel des opérations du club de golf de Saint-Hyacinthe durant l'année 1935.

Ils considèrent ce rapport très satisfaisant, si l'on tient compte des conditions économiques actuelles.

Il est à remarquer que les bénéfices nets de l'année, avant de pourvoir à la dépréciation, se sont chiffrés à \$315.25.

Vos administrateurs ont décidé de rayer de l'actif les dépenses d'incorporation et d'organisation et ont passé à la réserve la somme de \$358.00 pour pourvoir à la dépréciation du matériel roulant, des bâtisses et du mobilier du club, laissant une somme de \$5.14 à porter au compte des pertes et profits.

Durant l'année nous avons dépensé \$439.42 à la construc-

(Suite en page 4)

## LA MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE ET QUEBEC

L'IMPORTANT PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT.—LE DROIT À TOUTES LES MUNICIPALITES DE MUNICIPALISER L'ÉLECTRICITÉ.—L'AIDE DU GOUVERNEMENT.

Québec, le 4 avril 1935.

L'événement principal de la semaine jusqu'à date, c'est la réglementation de l'électricité. Le mouvement de municipalisation que le maire de Saint-Hyacinthe, l'hon. T. B. Bouchard, entreprenait solitairement il y a bien des mois a fait depuis beaucoup de chemin. Après une campagne à travers la province qui a déterminé l'enquête que l'on sait sur la vente de l'énergie électrique, le mouvement lancé par M. Bouchard a enfin commencé à recevoir l'appui gouvernemental. Aujourd'hui le gouvernement, dans un bill qu'il présente à la Chambre, non seulement confère à toutes les municipalités de la province le droit de municipaliser leurs services d'électricité, mais leur offre aussi son aide financière pour mener de telles entreprises à bonne fin.

L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, soumettra à l'Assemblée législative un bill formant la commission d'électricité du Québec. La commission sera le facteur important de l'inauguration de la municipalisation de l'électricité dans la province tel que prévu dans le bill présenté par le premier ministre, l'hon. M. Taschereau. La commission sera composée de trois membres. Le président recevra un traitement annuel de \$12,000 et les deux autres, de \$10,000. L'administration de la loi sera confiée au ministre des Terres et Forêts. Les commissaires seront éligibles à la pension de retraite sur la même base que les juges de la province.

Voilà, en quelques mots, les grandes lignes des deux projets soumis à la Chambre cette semaine. Dans la section VII du bill sur la municipalisation de l'électricité intitulée "Aide à l'électrification rurale", le gouvernement se réserve le droit d'accorder un octroi "pour encourager et aider l'exécution des travaux nécessaires pour conduire l'électricité aux limites des municipalités de cette province autres que les cités et villes". C'est là l'une des clauses les plus importantes de la nouvelle loi qui modifie profondément le régime de l'exploitation de l'électricité dans la province. Cette loi, qui est la conséquence indiscutable de l'enquête dirigée par la Commission nommée par M. Taschereau, l'automne dernier, s'applique à toutes les municipalités de la province et annule ou modifie "toutes les dispositions d'une loi générale ou spéciale incompatibles avec ses propres dispositions". Déjà, selon les termes de l'article 408 du code municipal et ceux de l'article 456 du chapitre 102 des statuts réformés de la province, les municipalités de Québec avaient ce droit de municipaliser la production et la distribution de l'électricité dans leurs limites.

Seules Montréal et Québec ne possédaient pas la totalité de ces pouvoirs. Après l'adoption de la loi de municipalisation, toutes les municipalités seront sur le même pied quant à la municipalisation de l'énergie électrique.

Plus que cela, la municipalité qui adoptera un règlement de municipalisation devra en transmettre la copie à la future Commission de l'électricité, mais l'avis de la Commission ne sera, en somme, qu'une pure recommandation et ne liera aucunement le conseil. Comme on doit le faire en saine démocratie, le règlement municipal n'aura d'efficacité que lorsqu'il aura été approuvé par le vote affirmatif des électeurs propriétaires.

Le Conseil municipal de la ville qui aura décidé de municipaliser aura, selon les termes de l'article 6 de la nouvelle loi, "tous les pouvoirs nécessaires pour établir et administrer le système électrique que prévoit le règlement." Il aura même la faculté d'imposer à tous les propriétaires ou occupants de maisons, magasins ou autres bâtiments une taxe annuelle avec laquelle il acquittera les intérêts des dépenses d'installation et créera un fonds d'amortissement. Le Conseil de la municipalité qui a municipalisé pourra exproprier de gré à gré ou, à défaut d'entente avec les intéressés, par recours à la Commission, tout propriétaire d'un terrain, d'un lac, d'une rivière, d'une source ou d'un étang nécessaires à l'installation de l'entreprise municipale. Il pourra fixer par règlement le prix de l'électricité fournie aux particuliers et aux compagnies, édifier des règles pour empêcher le vol de courant, etc." D'autre part, "il reste loisible à tout citoyen ou à toute compagnie

(Suite en page 8)

## QUARANTE ANNEES AU SERVICE DES POSTES

UN ANNIVERSAIRE QUE M. JULES L. BOUCHER A CÉLÉBRÉ CETTE SEMAINE ET QUI RAPPELLE MAINTS SOUVENIRS HISTORIQUES.

A notre époque de vitesse et de nombreux déplacements, 40 années dans le même service, c'est quelque chose. Aussi le 1er avril dernier était-il une date mémorable pour le maître de poste de Saint-Hyacinthe, M. Jules L. Boucher, qui célébrait ce jour-là le 40ième anniversaire de son entrée au Bureau de Poste.

C'est, en effet, le 1er avril 1895 qu'il débutait au Bureau de Poste comme simple commis, sous M. L. A. Choquet, maître de poste du temps. Au cours de son étape prolongée au Bureau de Poste, M. Boucher a franchi graduellement les diverses étapes du service pour devenir finalement directeur le 1er novembre 1924, succédant alors à feu M. Henri Pagé, qui était mis à sa retraite. En 1902, M. Boucher avait été promu assistant du maître de poste, charge qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme directeur.

M. Jules L. Boucher, le maître de poste actuel, est âgé aujourd'hui de 46 ans, étant né le 6 août 1879, à Saint-Marc-sur-Richelieu. Durant ses quarante années de service au Bureau de Poste, il s'est trouvé à assister au cours de cette longue période à l'expansion et au développement du service postal dans notre ville. C'est un fait que le personnel du Bureau de Poste, lors de son entrée, comportait, outre le maître de poste et un sous-directeur, seulement deux commis. De nos jours, le personnel comprend un directeur du service, un sous-directeur et 14 employés.

M. Jules L. Boucher, en devenant maître de poste à Saint-Hyacinthe, continuait une lignée assez nombreuse de li-

(Suite en page 5)

# LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

### ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada ..... 1.00

### EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,  
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,  
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 5 AVRIL 1935

## HOMMAGE AU CHEF

Le libéralisme, littéralement, élargit les horizons. Dès qu'il s'exprime comme l'autre soir, au cours d'une manifestation mémorable, il semble que l'on respire mieux et que l'espoir renaisse. Les figures s'illuminent. Les sourires reviennent, et s'attardent même en temps de dépression. C'est qu'il y a quelque chose de changé. Et l'on se dit que le jour n'est pas éloigné où le pays retrouvera son souffle et son élan, pourvu qu'il puisse enfin se libérer de la langue tory.

Le grand banquet en l'honneur de M. Mackenzie King qui eut lieu à Ottawa, le 20 mars, fut un événement dont on ne saurait exagérer la signification. Plus de huit cents personnes, hommes et femmes, de tout âge et de toute condition, vinrent de tous les coins du pays pour rendre hommage au chef du parti libéral. Toutes les provinces étaient représentées. La loyauté éclairait tous les visages. Et dominant les chants, les discours, les applaudissements et les acclamations, un leitmotiv revenait incessamment, s'amplifiant éperdument sous le souffle de l'enthousiasme: "King est le digne successeur de Laurier!"

Pas un des auditeurs ne put se défendre de le penser surtout en écoutant le discours admirable de M. King, l'un des meilleurs, sans doute, de toute sa carrière. L'évocation qu'il fit de son père et de sa mère fut d'un bon fils. Mais ce fut aussi une pièce de haute éloquence. Et le témoignage à M. Lapointe restera historique. Pareil éloge honore les deux hommes: celui qui en est capable, et celui qui le mérite.

Il y aurait divers autres points à souligner car les discours abondèrent en trouvailles et la soirée fut féconde en incidents heureux. Toutefois, une mention doit être faite de la tenue et du tact de M. Hepburn. Le jeune premier ministre d'Ontario n'a qu'à paraître, avec son sourire irrésistible, pour qu'éclate son immense popularité. Mais, avec une modestie charmante, il se défendit de détourner une partie de l'hommage qui ne devait s'adresser qu'au héros de la fête. En trois minutes, M. Hepburn dit ce qu'il fallait, professa de son attachement et de son dévouement à M. King, puis s'effaça. Ainsi apparut une qualité de bon ton qui explique bien des succès.

Un autre premier ministre fit aussi excellente impression. M. Gardiner, de Saskatchewan, est un petit homme à peine haut comme ça. Mais dès qu'on l'entendit, d'une voix crépitante et énergique, prononcer des paroles chargées de sens et d'idées, on comprit qu'on avait devant soi une réelle valeur. Une fois de plus, on eut la preuve que le parti libéral n'est pas dépourvu d'hommes.

### NOTES HISTORIQUES SUR ST-HYACINTHE

—L'Ouvroir fut fondé en 1863 par la R. Sœur St-Germain, qui de concert avec quelques femmes de dévouement, commença à travailler pour les pauvres tantôt dans les maisons privées, tantôt dans une salle de l'école des Saints-Anges.

—En janvier 1863 M. J. B. Duval cède le libre usage de six pièces de sa demeure sise rue St-Antoine. Quelques mois après M. Maurice Laframboise, député de Bagot, offre gratuitement pour les œuvres de secours et d'assistance de Sr Saint-Germain une modeste maison de 40 x 23 pds occupant un terrain de 80 x 62 pds, à droite de la rue Concorde, entre les rues William et Cascades.

—Cette nouvelle institution fut transportée sur la rue St-Antoine en 1878 site qu'elle occupe actuellement.

—Le premier bazar pour le bénéfice des œuvres de l'Hôtel-Dieu fut tenu le 19 mars 1846 dans la "salle des habitants" sous le toit du presbytère de M. Girouard. Il rapporta \$233. Il se tint successivement par la suite dans les maisons de M. Pierre Lajoie, ferblantier, de M. Saint-Pierre, de M. Andrew Gemmel, rue Cascades, le "Boston", aujourd'hui résidence des serviteurs du Séminaire au village Saint-Antoine, l'école, la salle du marché, de 1856 à 1870, puis à l'Hôtel-Dieu même.

—Le premier bureau d'enregistrement à Saint-Hyacinthe, ouvert en mars 1841, eut pour titulaire M. James Holmes qui ne signa qu'un petit nombre d'actes, tandis que M. le notaire Jean-Fr. Tétu fit tout le travail en son étude de la rue Bourdages, entre 1842 et 1848. M. le notaire Horace St-Germain apparut en novembre 1848 avec le titre de registraire qu'il conserva jusqu'en mai 1879 alors que M. Joseph Nault lui fut donné comme adjoint. En 1889 M. Nault remplit seul la fonction de registraire jusqu'à sa mort survenue en mai 1915. M. Joseph Bissonnet succéda à M. Joseph Nault et à sa mort eut pour successeurs MM. Uldéric Hébert et J. S. Beaudet.

LISEZ LE "CLAIRON"  
Abonnez-vous au "Clairon"

### EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

L'opérette Chu Chin Chow est bien connue de tout le monde. Le film a eu beaucoup de succès dans maints pays mais pas auprès des Chinois qui considèrent que les personnages sont d'une chinoiserie un peu trop outrée. Aussi dans un théâtre de Kharbin, en Mandchourie, l'autre jour, se sont-ils mis à lancer des pétards de la galerie. Il y a eu panique et les autorités ont dû intervenir pour interdire la représentation du film.

Lancer des pétards de la galerie sur les spectateurs ou sur la scène, c'est un moyen plutôt violent de marquer son mécontentement. Autrefois, dans les villes minières de l'ouest, on tirait du revolver sur les malheureux acteurs qui n'avaient pas l'heur de plaire. Aujourd'hui, dans la plupart des pays, on se contente de siffler. Les Américains, eux, ont pour marquer leur ennui d'une représentation, un son particulier de la bouche qu'ils appellent le "raspberry" et qui est bien le plus insultant des sons.

Une statistique nous fait voir qu'en Amérique du Nord, l'an dernier, 35,500 personnes ont été tuées par l'automobile, soit une augmentation de 13% sur 1933. Il est donc vraiment dangereux de se promener en auto. Le pire c'est que les automobilistes les plus prudents sont à la merci des fous de la vitesse ou des détraqués qui viennent se jeter sur eux sans crier gare.

Les nouvelles taxes qui viennent d'être imposées dans la ville de Montréal afin de boucler le budget municipal, provoquent une immense protestation de la part de contribuables déjà surchargés. Ces mêmes contribuables auraient pu s'éviter tous ces soucis en se montrant plus intelligents dans le choix de leurs édiles. Ils ont cru les gueulards qui leur promettaient mer et monde et ces derniers, une fois élus, se sont empressés de les voler. C'est à se demander maintenant si la leçon servira.

Un visiteur. — Je comprends bien comment ces incubateurs à volailles fonctionnent, mais je me demande...  
L'exposant. — Quoi donc ?  
— Où la poule se place-t-elle ?

### L'OPINION DES AUTRES

#### LE BUDGET

Le budget de M. Rhodes accuse un déficit de \$117,000,000; après cinq années d'administration conservatrice, la dette nationale se trouve augmentée de \$670,000,000, c'est-à-dire de \$67, par capita. Les expériences téméraires de M. Bennett dans la direction financière du pays vont donc coûter à chaque canadien. C'est vraiment l'un des records les plus déstabilisateurs qu'un premier ministre ait pu établir. L'Office fédéral de la statistique révèle que le volume des affaires s'est élevé de 48.5 points au-dessus du niveau le plus bas de la crise, que le chiffre-indice de la production manufacturière est plus élevé de 50% en regard de la même époque, mais peut-on croire que ces constatations soient les prodromes d'une nouvelle prospérité quand le chiffre-indice de l'armée des bénéficiaires de l'assistance publique s'est élevé de 800% depuis 1932? — "L'Étendard" — Montmagny.

#### LE 22ième REGIMENT

Voilà maintenant comment on procède à l'anglicisation du régiment dont la fanfare est déjà presque toute anglaise. On écarte systématiquement les officiers de langue française et on les remplace par des anglophones. Les vieux commandants de compagnies qui pouvaient aspirer à devenir commandant du régiment un jour, ont été dispersés dans d'autres unités et dans d'autres services et on renvoie au 22ième de jeunes officiers de langue anglaise. On donne comme raison qu'il ne se présente pas de cadets de langue française compétents aux examens d'officiers, mais les cadets francophones prétendent qu'on les "bloque" de parti pris à ces examens.

Avec ce système, avant longtemps, tous les officiers du vingt-deuxième seront de langue anglaise. Déjà le commandant en second — qui sera prochainement le commandant en chef — a nom anglais, le major Percy Flynn. Il est vrai qu'il est irlandais de race et québécois d'éducation, mais on se servira de lui pour faire la transition. — "Le Courrier Sentinelle" — Montmagny.

#### LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE

Dès la première émission des billets, nous constatons la prédominance de l'anglais. Et à moins que nous nous donnions le mot, les billets français seront très rares dans l'Ouest. Nous avons besoin d'une action agissante de la part des nôtres. A l'instar de l'Exécutif de l'A. C. J. C. qui adoptait, le 16 mars dernier, une résolution demandant des billets absolument bilingues, ne cessons de réclamer la meilleure solution dans le domaine de la monnaie canadienne. Par notre solidarité, nous forcerons un jour les adeptes de l'amendement Rhodes à changer d'opinion — le sentiment populaire est si puissant sur l'action des politiciens — et préparons les voies au bilinguisme intégral de la monnaie, comme nous l'avons fait pour les timbres bilingues.

Entre-temps, puisqu'il nous faut exiger des billets français de la Banque du Canada pour les avoir, exigeons-les. Pas de fausse honte ou de négligence. Il n'y a pas à rougir lorsque l'on demande son dû. Tout ce qu'il nous faudra, c'est une petite dose de fierté nationale. Tous l'ont-ils? Oui! si tous se présentent spontanément aux directives que fera tenir sous peu, aux cercles paroissiaux, l'Exécutif de l'A. C. J. C., enjoignant tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan de demander à leurs banques respectives les billets français.

Joseph Valois, O. M. I.  
"Le Patriote de l'Ouest", — Prince-Albert, Sask.

#### UN PATRIOTE

Cette allusion à un passé déjà lointain fait revivre en notre mémoire le nom d'un homme qui, avec une poignée d'amis, mourut presque à la tâche en se dévouant au maintien d'une humble petite école française qui s'appelait "l'École JEANNE D'ARC". Nous avons nommé M. l'avocat Joseph de Grandpré. Nous serions ingrats si nous n'avions pour ce patriote un souvenir ému et reconnaissant, ainsi que pour tous ceux et celles qui furent associés à son œuvre.  
Janvier Leroux  
"La Feuille d'Érable", — Tecumseh, Ont.

#### CONCORDATS AGRICOLES

Et voilà précisément ce qui a tué rapide le crédit des cultivateurs. Parce que la loi des concordats ne fait exception d'aucune créance et s'applique non seulement aux dettes du passé, mais encore à celles du présent et de l'avenir.  
D'excellents cultivateurs que nous pourrions nommer souffrent tellement de cet état de chose que, pour rassurer ceux de qui ils voudraient acheter un immeuble ou emprunter de l'argent, ils offrent de s'engager ferme par écrit, devant notaire, à ne jamais se prévaloir des privilèges de la loi des concordats. Mais un tel engagement, contraire à l'ordre public, serait nul et de nul effet.  
Les obligations contractuelles ne sont plus assurées d'immuabilité. Elles peuvent être changées et restituées, sinon annulées, par un tribunal aux pouvoirs exorbitants, virtuellement illimités, que n'ont pas et n'ont jamais eus les tribunaux réguliers.

#### UTILITE DE L'ANNONCE

L'utilité de l'annonce n'est pas prouvable tant elle est évidente. Disons simplement que les compagnies ne sont pas rares qui dépendent des millions dans les journaux afin d'activer leur commerce. Hommes d'affaires et acheteurs doivent s'entraider journalièrement puisqu'ils doivent vivre l'un par l'autre. Ce concours doit se matérialiser pour les premiers, ne soignant leur clientèle et en la tenant sans cesse en éveil par les moyens que nous avons indiqués plus haut, les seconds en répondant généreusement à

(Suite en page 7)

**UN FUMEUR LE DIT A L'AUTRE**

● Vos amis fument des cigarettes Sweet Caporal parce que d'autres fumeurs de leur connaissance ont été très persistants dans leur éloge sincère de la douceur exquisite et de la saveur remarquable des Sweet Caporal.

Pour produire la qualité Sweet Caporal, nous n'achetons que les tabacs du meilleur choix. Nous faisons mûrir patiemment ce tabac, puis nous laissons la nature compléter ce travail de maturation, de sorte qu'il ne peut se trouver de tabac brut dans les Sweet Caporal. Essayez aujourd'hui même un paquet de Sweet Caporal: vous direz vous aussi qu'elles sont plus douces et plus fraîches.

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**  
COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé.  
Lancet

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

### BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

#### VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

#### SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

### BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

### LES DERNIÈRES INVENTIONS

#### La propriété industrielle et les Canadiens-Français.

Voici une liste de brevets d'invention, dessins de fabrique, marques de commerce et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens-français durant le mois de mars 1935. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", Procureurs de brevets d'invention de Montréal.)

Brevets d'invention. — 348,547, Albert Bergeron de Montréal, "Fournaise à eau chaude". — 348,560, Ovide Couture de Montréal, "Compensateur de freins". — 348,573, Thomas Houde de Montréal, "Moteur rotatif". — 348,580, Paul Laperle de Montréal, "Réceptif". — 348,775, Raoul Lacombe de Montmagny, "Instrument à mesurer le bois". — 348,910, Albert Gareaux de Montréal, "Tétine pour biberons". — 349,045, Antoine Courtemanche de Montréal, "Radiateur". — 349,053, Fernand Bèlisle d'Ottawa,

"Machine à trier et compter". — 349,075, Jules Henry de Maniwaki, P. Q., "Main de natation". — 349,096, C. R. Tremblay d'Hébertville, P. Q., "Instrument à lever".

Dessin de fabrique. — J. B. Baillargeon de Montréal, forme de camion.

Marques de commerce. — Joseph Choquette de Montréal, Mot "Choquette" pour la vente de bâtons de goudret, etc. — Hervé Nadeau de Montréal, mot "Fruitamine" pour la vente de sels effervescents. — Les Industries des conserves des fermiers enr. de Montréal, mot "La Canadienne" pour la vente de conserve. — P. H. Maheu de Montréal, Dessin-marque pour la vente d'insecticides.

Droits d'auteurs. — "Petite bronille avant le bal" par Yvonne Rousseau des Chutes Shawinigan, P. Q.; "Le diable dans les bouteilles" par J. N. Dumont, ptre de L'Ange-Gardien, P. Q.; Les empreintes digitales et leur classification" par Maurice Julien de Québec; "Valeur relative de rations pour engraisser les porcs" par M. St-Pierre, Ph. D., de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.; "L'Assurance contre l'incendie au Canada" par G. Parizeau de Montréal; "Le calculateur universel" et "Calendrier perpétuel solaire et liturgique" par le Rév. Camille o. f. m. de Pointe-aux-Trembles, P. Q.; "Notre-Dame des Malades" par Zoel Fréchette

**Ce que fait votre téléphone pour vous**  
Entretient des relations avec les voisins ou les amis.  
Rend vos emplettes beaucoup plus faciles.  
Mande un médecin en cas de maladie ou accident.  
Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer.  
Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre.  
Appelle un ouvrier compétent en cas de rupture d'un service important.

QUAND un incendie éclate soudain, que seule une prompt intervention peut épargner la vie et la propriété... tournez-vous vers le téléphone. Il vous obtient du secours au moment où vous en avez le plus grandement besoin, comme le prouvent des milliers de cas semblables. De ce seul chef, le téléphone est indispensable; cependant il vous sert jour après jour et de bien d'autres manières.

**VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur**  
... QUE VOUS LUI DONNEZ.

de Sherbrooke, P. Q.; "Table de calcul rapide pour beurres et fromageries" par Narcisse Aubre et Emile Pellerin de Plessisville, P. Q.  
Ni nine. — A chaque anniversaire mon mari me fait cadeau d'un beau bijou.  
Cécile. — Tu es bien heureuse, ce que tu dois en avoir.  
Lui. — Tu passes ton temps à te regarder dans le miroir.  
Elle. — Franchement, Tom, je ne peux toujours pas me regarder dans le fauteuil.  
Adèle. — Aimes-tu m'entendre chanter, papa ?  
Le père. — Certainement, ça me fait oublier mes autres ennuis.

### NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1903

1903 — NOVEMBRE le 29. — Aujourd'hui est décédée à l'âge de 10 ans et 10 mois, Marie, Léatitia, Jeanne, enfant du docteur Gaspard Turcotte.  
— Monsieur Damien Bouchard vient d'acheter, de M. L.-F. Morison, pour le prix de \$5,000, les terrains et bâtisses actuellement occupés par le journal "L'Union".  
— DECEMBRE le 1er. — M. J.-D. Gauthier, gérant de l'Hôtel Yamaska, a loué de M. Perrault le Grand Hôtel. Il en a pris la direction ce matin et les deux établissements seront maintenant sous une même gérance.  
2. — L'Alliance Nationale a procédé à l'élection de ses officiers comme suit: Président, M. Bourgault; Vice-président, M. W. A. Moreau; Sec.-arch. H. St-Amant; sec.-fin. L. A. Breton; Trés. Jos. Godbout; Commissaire, Adélar Sauvé; Introduceur, Louis Arel; Auditeurs, Jules Laframboise et B. Lalime; Substitut, C. A. Breton, Médecin, Dr E. Ostiguy. Le comité de maladies est sous la présidence de M. H. St-Amant et se compose de MM. T. St-Jean, W. Burque et Jos. Desmarais.  
3. — M. J.-B. Petit, forgeron, vient de vendre son établissement à M. Léopold Brodeur.  
4. — M. J.A.G. Madore, C.R., ancien bâtonnier du barreau de Montréal et député d'Hochelaga aux Communes, est nommé juge de la Cour Supérieure de St-Hyacinthe. — Le juge Louis Tellier, de la Cour Supérieure de St-Hyacinthe, est transféré à Montréal pour remplacer M. le juge Langeleir.  
— M. Jos Cormier, N. P. vient d'être nommé secrétaire trésorier de la municipalité scolaire de La Providence. Il succède également au notaire Brunelle.  
— M. Jérémie Beauregard, fils de Dame Vve Anthime Beauregard a prononcé, à Montréal, les vœux définitifs qui l'attachent à l'ordre des Franciscains.  
— M. Bénoni Lalime vient de s'adjoindre un professeur qui sera chargé de l'enseignement spécial des langues françaises et anglaise. Le nouveau titulaire est M. Adéodat Boileau, de Québec.  
5. — M. Edmond Boivin, ancien marchand de St-Hyacinthe, est décédé ce matin à Yamaska. Il était âgé d'environ 70 ans.  
— La Cie d'Embouteillage Régale, tel est le nom que MM. Guillet et Pagnuelo ont donné à leur nouvel établissement. Les opérations régulières doivent commencer la semaine prochaine, aussitôt que leur assortiment de bouteilles sera arrivé.  
7. — M. J. Richer a tué un petit écureuil gris qui habitait au rang St-François.  
— MM. S. Papillon et J. Berthiaume ont acheté l'Hôtel Canada au prix de \$40,000.  
— M. G. Proulx et G. Bouchard, dans la direction de St-Dominique, ont tué un magnifique chevreuil pesant environ 200 livres.  
9. — En creusant les fondations de la nouvelle bâtisse de l'Académie Girouard les ouvriers ont découvert un puits très bien fait qui avait été rempli de terre, de bois et de morceaux de fer. Les anciens, consultés à ce sujet, se rappellent que M. Pierre Soly, ancien manufacturier de moulins à battre le grain, était autrefois propriétaire à cet endroit et ils se souviennent avoir vu le puits en question. C'est sans doute ce M. Soly qui l'aura rempli, puisqu'on reconnaît dans les pièces de bois et de fer qui s'y trouvent des parties de moulins à battre. Ce puits a été ainsi caché pendant environ 60 ans.  
12. — M. Joseph Avaré, comptable à la Banque des Cantons de l'Est, vient de recevoir l'ordre de ses supérieurs de se rendre à la succursale de Waterloo.  
— La propriété de la succession Moreau, coin des rues Dessaulles et Rosalie, et actuellement occupée par M. le notaire Chabot et M. Alfred Côté, vient d'être vendue à M. Arthur Filibotte pour le prix de \$3,630.  
14. — Hier midi les pompiers ont été appelés chez M. Alfred Côté pour un feu de cheminée.  
15. — La Cour Girouard de l'Ordre des Forestiers Indépendants a procédé à l'élection de ses officiers pour 1904 comme suit: Député de Cour, M. W. A. Moreau; ex-chef, J. A. Deschesne; chef, J. R. Lussier; vice-chef, C. J. Bolduc, sr.; Sec.-arch. J. M. Palardy; sec.-fin. J. E. Etienne; Trés. Armand Lahaise; Orateur, Théo. Chartrand; Gardes, J. A. Papillon et Eug. Gaboury; sentinelles, J. A. Rouleau et Phil. Lord; Médecin, Dr Lecomte.

COLONNES FEMININES

FOND DE JARDIN

Le noir lierre aux douces roses enlacé
Décore le portique et son treillage vert.

Une amoureuse odeur de soir et de passé
Se mêle au dur parfum terrestrement amer;

Un bassin, à l'écart où rôde, ombre d'or grave,
Un cyprin, ça et là, qu'une herbe glauque entrave,

Mire un dauphin de saxe arqué sur son piédoche
Et seule la plus haute au faite du portique,

Henri de REGNIER

NASSAU

L'île de Nassau me rappelait en quelque sorte les Bermudes,
sauf qu'il y a beaucoup plus d'indigènes, mais je pense qu'en réalité la vie y est plus agréable et plus typique du Sud.

Le nègre à Nassau semble libre. Il va et vient sans que personne s'en occupe; il n'a pas l'air restreint à certaines limitations. Je n'ai pas rencontré chez lui cette langueur et cette tristesse constatées dans les yeux de ceux de l'Amérique.

J'ai fait un rapide tour de la ville en visitant les principaux hôtels qui sont somptueux et où la classe des gens est mieux qu'à Miami. Le Fort Montagu, situé à quelques minutes de la ville, possède sa plage privée. Ses jardins sont de toute beauté et à leur extrémité existe certainement l'un des plus beaux clubs de nuit qu'on puisse voir.

Les rues de Nassau sont plutôt étroites et les véhicules se conduisent à gauche. Il faut se méfier car pour un étranger, cela devient un danger continuel. Les magasins de Nassau ne sont pas beaux d'apparence, mais leurs marchandises sont des importations réputées d'Angleterre.

La vie à Nassau le samedi soir est des plus fashionable et mouvementée ce n'est qu'un club de nuit après un autre. L'habit est de rigueur partout sur l'île Britannique et l'atmosphère européenne règne en maître.

Le dimanche matin nous avons assisté à la messe dans l'unique petite église catholique de la place. Cela me paraissait étrange de voir un noir servir la messe. Je n'ai nulle part ailleurs rencontré une telle atmosphère de piété. Après la messe je me suis rendue au cimetière déposer une couronne sur la tombe d'une connaissance noyée à Nassau le premier de l'An. C'est un pauvre petit cimetière et c'était un triste spectacle de savoir enterré loin des siens sur une île, un des nôtres.

L'après-midi nous avons quitté Nassau par un gros vent. Je ne craignais rien, car je connaissais de réputation le brave capitaine Souther et je savais qu'il nous rendrait à bon port. Comme de fait nous sommes arrivées le lendemain matin sains et saufs et tous enchantés de notre voyage.

Bianca

St-Hyacinthe, le 22 mars 1935.

LA PUBLICITE EST LA CLEF DU SUCCES

JALOUSE Par LOUIS D'ARVERES

No. 3

—Je me heurte en ce moment à des difficultés assez sérieuses, disait le grand diplomate, et j'ai pensé que vous, mieux que tout autre, pourriez m'aider à les résoudre.
—En fait, d'une petite mission diplomatique que vous auriez à entreprendre dès demain, si toutefois vous voulez bien me donner votre concours.

LE COURRIER

Q.—J'ai deux amis que j'aime également. Tous deux sont d'honnêtes garçons, seulement un prend un peu de boisson, mais je le préférerais car il possède un auto et est plus sport que l'autre, malgré que le premier soit gentil. Ils veulent m'épouser, lequel me conseillez-vous de prendre ?

R.—Vous ne pouvez certainement pas épouser les deux. Vous ne semblez pas très sérieuse, ni savoir très bien ce que vous voulez. Si vous étiez réellement en amour, vous n'hésiteriez pas à faire votre choix.

Q.—Comment nettoyer des gants en chevreau gris pâle ?

Lola.

R.—Il se vend des produits qui donnent de bons effets.

Q.—Pourriez-vous me donner la signification des noms: Agnès et Ivanhoe ?

R.—Agnès, douce; Ivanhoe, Intelligent, actif.

Q.—Quand le mari d'une dame entre dans le salon chez qui on est en visite, doit-on se lever pour le saluer ?

R.—Non, on peut rester assise.

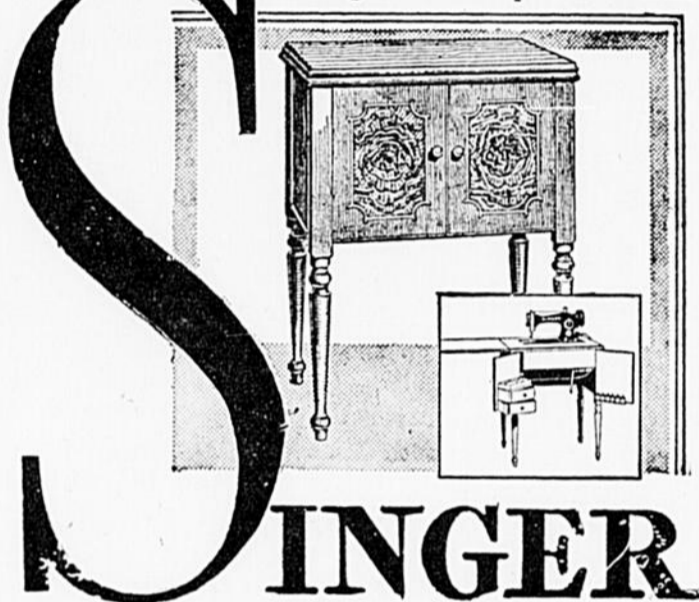
Q.—J'ai un costume en tweed bleu pâle, j'aimerais à le teindre de différente couleur, que me conseillez-vous de choisir comme ton ?

R.—Si votre soie est de bonne qualité, vous n'avez qu'à la laver dans une mousse de savon blanc, si non vous seriez mieux de la donner à un teinturier.

Bianca

St-Hyacinthe, le 30 mars 1935.

ECONOMISEZ TEMPS et ARGENT avec une Singer Electric Moderne



Vous pouvez vous habiller, ainsi que vos enfants et parer la maison avec une Singer. Le modèle ci-dessus est rapide, silencieux, et coud de l'avant et de l'arrière...

Singer Sewing Machine Company 61a rue St-François, Tél. 180 St-Hyacinthe

"Ah! maintenant je peux respirer!" VICKS VATRO-NOL. QUELQUES GOUTTES SEULEMENT DANS CHAQUE NARINE. AIDE A EVITER nombre de rhumes.

LE MÉDECIN DIT: "LA CONSTIPATION SE TRAITE AVEC DES MATIÈRES INASSIMILABLES."

Le Son ALL-BRAN Kellogg Sou- lage Mme. Maneely.

Lisez cette lettre non sollicitée: "Jusqu'à il y a cinq ans, j'endurais tous les maux que cause la constipation. J'employai tous les genres de laxatifs. Ils ne me soulageaient que le temps de m'y habituer. Mon médecin me conseilla le Son ALL-BRAN Kellogg et m'en prescrivit l'usage."

Le Son ALL-BRAN fournit les matières inassimilables douces, qui corrigent la constipation ordinaire. Il contient beaucoup de fer et de vitamines B.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN sont souvent plus efficaces que celles des fruits et des légumes, car elles ne se désagrègent pas dans l'organisme. Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent généralement. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Vivez désormais des jours ensoleillés

QUELQUES CONSEILS

Nettoyage des tricots blancs ou clairs. — Si vous craignez que le lavage déforme ou rétrécisse vos tricots de teintes claires, roulez-les dans la farine et frottez vigoureusement jusqu'à ce que la farine devienne grise. Recommencez cette opération avec de la farine propre. Ensuite secouez et brossez.

Une casserole large et profonde bien décorée et remplie de cadeaux de peu de valeur pourra être placée au centre de la table, à une fête d'enfants. Vous attachez chaque cadeau avec une ficelle ou un ruban et à l'autre bout, vous attachez une carte au nom de chaque convive. Les enfants tirent les ficelles et s'emparent du cadeau.

Pour enlever des taches d'encre bleue sur une toile cirée.— La toile cirée est toujours difficile à nettoyer lorsqu'on n'agit pas immédiatement sur la tache faite. On peut cependant faire disparaître les taches bleues en les recouvrant de jus de citron qu'on laisse en froissant avec un peu de savon. Cela réussit toujours, il suffit d'y apporter un peu de persévérance.

Excellente manière de nettoyer les vitres. — Prenez un morceau de vieux journal; mettez-le en tampon, imprégnez-le d'eau et frottez les vitres avec. Essayez avec un lingon-pecheux et je suis certain que dorénavant, vous abandonnerez poudres et ingrédients de toutes sortes.

SIMPLICITÉ

"Les gens vraiment simples se font de plus en plus rares. Il faut un maximum d'intelligence, de fierté et de sagesse pour arriver à être simple."

Cette phrase, lue récemment, renferme une profonde psychologie et dénote un grand esprit d'observation.

Les gens vraiment simples sont rares, en vérité, et rares surtout parmi la gent féminine. Cependant la simplicité procède des autres vertus féminines, elle se développe avec elles, si on prend soin de ne pas la compromettre par la pose et l'affectation, qui sont les ennemis naturels de cette gracieuse et si captivante simplicité.

La simplicité est un charme; charme difficile à acquérir d'abord, charme difficile à retrouver surtout, après qu'on l'a perdu.

La jalousie, l'envie, la vanité sont, avec le snobisme et ce qui en suit, les éléments de destruction de cette estimable simplicité, qui est le signe manifeste de la réelle distinction autant que de l'intelligence.

Il faut une forte dose d'intelligence et de volonté pour garder une notion de la vraie valeur des choses, pour ne pas se laisser dominer par le flot courant des superficialités qui envahit le monde à l'heure présente. Il faut une certaine hauteur d'âme pour s'élever au-dessus des mesquineries, pour croire encore et toujours que "tout ce qui brille n'est pas or", que le plaisir n'est pas le bonheur et que l'excitation est, comme élément de vraie joie, inférieure à la paix.

Rosine Caudert.

LA MODE

Les ensembles sont beaucoup en faveur mais se portent surtout pour les grandes occasions, la robe tailleur semble être la première ce printemps.

L'ensemble possède un robe en imprimé, de préférence à petits dessins, le pois blanc sur fond bleu marine est le plus en vogue. Le manteau soit trois quarts ou long est simple de coupe. Le matériel est soit en crêpe soit de foulard pour les deux.

La robe tailleur est celle qui se porte pour toutes les circonstances sauf pour la grande toilette. Elle se confectionne en lainage, le vert mousse ou le bleu ardoise faisant un peu différent du noir et bleu marine dont probablement vous possédez déjà un assortiment. Ces robes se portent très bien avec les fourures de toutes sortes.

Le costume tailleur est de plus en plus à la mode, il se confectionne en lainage et même plus habillé en soie. Il

RENOVATION pour tous les genres de surfaces

LUXOR FINI SUPREME SUPERIEUR AUX EMAUX. Enfin voici le fini que vous recherchez depuis si longtemps — brillant — à séchage rapide — lavable — splendide — et d'application si facile! Il est supérieur aux émaux et aux peintures à l'huile pour décorations intérieures quelle qu'en soit la qualité. Luxor ne se décolore pas, ni ne se fendille sous l'action des rayons ardents du soleil ou de la pluie — il est tout aussi durable à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il sèche dur en quelques heures. Demandez-nous notre charte de 24 magnifiques couleurs. Fabriquée par les manufacturiers de la fameuse ligne de produits CANADA PAINT.

R. S. DESAUTELS & CIE ENRG. 63 St-François Tél. 275 St-Hyacinthe, P. Q.

LE SIROP DE MAIS Edwardsburg CROWN BRAND

UN ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE QUI A NOURRI PLUS D'ENFANTS CANADIENS QUE N'IMPORTE QUEL AUTRE SIROP DE MAIS. Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

Prenez ANTALGINE pour Maux de Tête, Douleurs Périodiques, Migraine, Nervosité, Mal de dos. En Vente Partout 25¢. La Publicité, la Clef du Succès. Abonnez-vous au "Clairon"

—Douvez? répéta Yves en écho. Vous m'envoyez en France? —En ce cas, et s'il est vraiment urgent d'aller vite, on peut toujours traverser la Manche par quelque moyen en dehors des services réguliers... —Il faut agir aussi vite que possible, mais, en certains cas, plus il faut agir vite, moins il faut se presser, pontifia le diplomate. Yves dut paraître un peu mortifié de la leçon, car son interlocuteur prit un ton plus aimable pour commenter son paradoxe. —J'entends dire seulement que si vous laissez chauffer un train spécial et si vous laissez affréter un bateau quelconque, vos projets échoueraient avant même que vous ayez commencé d'agir. —L'une des raisons pour lesquelles je vous ai choisis, mon cher Dunkas, est que vous êtes encore peu connu dans la carrière et que ceux de nos ennemis qui surveillent mes agissements n'ont aucune raison de supposer que j'ai pu vous y mêler en quoi que ce soit. —En résumé, agissez aussi vite que possible, mais sans hâte apparente et en évitant d'éveiller l'attention. Grâce à Dieu, personne ne peut s'étonner que je sois ce soir au bal de l'Ambassadeur et que personne ne soupçonne notre entretien actuel. —Et il est tout à fait naturel que je quitte Londres dès demain, pour affaires personnelles sur le continent, continua Yves. —C'est ce que j'ai pensé. Donc, mon cher ami, vous partirez demain matin, le plus tôt qu'il vous sera possible. Vous irez droit à Paris et là je ne crois pas que vous provoquerez la moindre surprise si vous rencontrez Mlle Rienzi, qui est votre amie? —Mlle Rienzi? —Sous le coup de son étonnement, Yves oubliait la première règle des diplomates, qui est, paraît-il de ne s'étonner de rien. —Oui, Mlle Rienzi, répéta son chef. N'est-elle pas votre amie? —L'une de mes amies... et une amie seulement, rectifia Yves. Le diplomate dut avoir un geste qui signifiait sa parfaite indifférence sur la nuance, mais j'avais l'impression qu'il scrutait son allié du regard pénétrant de ses yeux gris. —Puis-je vous demander comment Mlle Rienzi... —Est-elle aux affaires de notre diplomatie? J'allais vous le dire. Elle est un de nos agents secrets à Paris. —Vraiment? —L'étonnement d'Yves était sincère, il le précisa. —Elle est bien la dernière femme que j'aurais soupçonnée de faire de la politique! —Et vous ne l'auriez certainement jamais soupçonnée s'il n'était absolument nécessaire que je sois, ce soir, avec vous, d'une franchise absolue. Je suppose qu'Yves dut s'incliner pour remercier de la confiance déjà accordée par cette révélation et témoigner qu'il était prêt à attendre la suite. —En revanche, poursuivait le secrétaire, je vous demanderais même franchise! —Y a-t-il dans vos rapports avec Mlle Rienzi quelque chose qui puisse vous gêner dans la mission que je vous confie? —Non, si vous avez besoin de mon concours, dit Yves avec une légère hésitation. —Mais s'apercevant que cette hésitation inquiétait son interlocuteur, il ajouta: —Permettez-moi d'ajouter que si j'hésite un peu, mon hésitation n'a rien à faire avec Mlle Rienzi j'ai pour elle le plus grand respect et même temps que la plus grande admiration. —Nous professons tous le même, approuva le secrétaire général du Foreign Office, et cela d'autant plus qu'elle joint à ses brillantes qualités, celle de savoir garder un secret — ceux des autres en même temps que les siens — et c'est une des rares femmes, je crois, dont on peut dire autant! Mais arrivons au fait... —Depuis plusieurs années, Mlle

m'a dit qu'elle ne survivrait pas à une pareille aventure. —Que dois-je faire? interrogea Yves. —Il était évidemment très troublé par les étranges demi-révélation qui lui étaient faites. —Vous partirez pour Paris demain matin, sans parler à qui que ce soit ici, de votre voyage. Il est important que vous descendiez dans un hôtel où vous êtes inconnu, donc pas dans celui où vous descendez d'habitude, mais dans un hôtel de premier ordre, et il est non moins important que vous n'y donniez pas votre vrai nom. —C'est facile... —Vous prenez un appartement avec salon particulier, et vous y préviendrez l'hôtel que vous attendez une dame, et que vous ne recevez personne d'autre qu'elle. —Mlle de Rienzi sera prévenue? —J'y veillerai, vous n'avez qu'à l'attendre à votre hôtel. —En ce cas vous devez me dire... —L'hôtel où vous devez descendre? Vous trouverez toutes indications dans l'enveloppe que voici. Mais je ne saurais trop vous recommander de veiller à ce que personne ne puisse vous voir ni vous entendre dès que Mlle de Rienzi aura rejoint à l'hôtel. Quant vous serez absolument sûr que personne ne vous espie, vous lui donnerez le petit paquet que je vais vous remettre. —Jusqu'ici, rien n'est trop compliqué. Si c'est tout? —C'est tout, mais c'est loin d'être aussi facile que vous paraîsez le croire. —En ce cas, ne pensez-vous pas qu'il serait plus simple que j'aille tout simplement lui faire une visite chez elle? —Non... tous les jours après quatre heures, le jeune homme à qui elle est fiancée a l'habitude de venir la voir et de rester près d'elle jusqu'à l'heure où elle va au théâtre. Il dîne avec elle, mais il ne l'accompagne pas. Leurs fiançailles n'étant pas encore officielles, Jenny de Rienzi désire, pour les raisons que vous savez, qu'elles ne le soient pas pour le moment, et préfère ne pas se montrer trop ouvertement avec lui. —Croyez-vous donc qu'il l'abandonnerait si les affaires tournaient mal pour elle? Il me semble que si l'aimé... —L'adore, mais il est jaloux comme presque tous les Latins, affreusement jaloux paraît-il. Or, il est à peu près certain qu'il a entendu prononcer votre nom à côté de celui de sa fiancée, pendant qu'elle était à Londres, et vous savez que les Français ne peuvent admettre qu'un jeune homme vive dans l'intimité d'une jeune femme sans être plus ou moins son amoureux. —Je sais Mais si au lieu de recevoir son fiancé pour me recevoir, elle le renvoie pour venir me rejoindre à l'hôtel, le danger sera le même... —Non, car elle peut s'arranger pour partir, en arguant de quelques répétitions ou autres nécessités professionnelles et, d'autre part, elle échappera aux commérages de ses domestiques. —C'est juste... —Alors nous sommes d'accord? —Je suis à vos ordres, dit Yves gravement, mais je sentais bien qu'il était troublé et je devins pourquo. Le secrétaire général du Foreign Office fut peut-être lui aussi quelque soupçon de la vérité! —Il se peut, mon cher ami, que vous ayez à sacrifier pour un ou deux jours, ici, des engagements intéressants pour vous, mais tout s'arrange avec le temps, et je vous assure que vous ne perdrez rien à l'affaire... —Sans aucun doute Yves pensait que le poste qu'il convoitait à Alger lui serait accordé. Et son consulat et ses fiançailles avec Dinah étaient intimement liés dans son esprit, comme le plum-cake et le blanc gâteau des fiancés sont liés en certaines parties de l'Amérique par un ruban de satin. Mais il se demandait comment Dinah prendrait son départ sans un mot d'explication et d'adieu. —Et j'enrageais de penser que la

véritable peine qu'il éprouvait à quitter Dinah sans rien lui dire, au risque de la mécontenter gravement, était compensée en son esprit par la pensée d'une heureuse issue de sa mission, qui assurerait leur bonheur. —Le Continental vous plaît-il comme hôtel? demandait le diplomate. —A merveille! approuva Yves. —Parfait, dis-je en moi-même avec une joie méchante, car Lord et Lady Montclair descendent toujours à Continental. Et n'ont-ils pas annoncé ce soir qu'ils partent demain pour Paris avec Lord Robert, afin d'y prendre livraison d'une auto? —Lady Montclair a un nouveau caprice tous les six mois, et le dernier en date est celui d'apprendre à conduire elle-même son auto. Ne serait-il pas merveilleux pour ma vengeance s'ils rencontraient à l'hôtel Yves Dunkas et la belle Jenny Rienzi. Je me grisais de cette pensée, pendant que les deux diplomates prenaient leurs dernières dispositions. —Le moindre malentendu pourrait nous être fatal, disait l'important secrétaire général avec solennité, comme si vraiment la tête de la belle artiste dépendait d'une faute de tactique d'Yves Dunkas. —J'ai reçu d'elle un télégramme chiffré, ajoutait-il plus bas. Elle m'avise que certain officier attaché à l'ambassade allemande de Paris a quelques soupçons de la partie de haute politique engagée par nous — la dernière partie à laquelle prend part notre belle amie. —Je crois savoir, d'autre part, que cet homme a demandé autrefois sa main, et n'admettant pas un refus, a insisté avec si peu de tact, qu'elle a dû en arriver à le mettre à la porte. —Diable! fit Yves, il est en ce cas doublement intéressé à sa perte. —D'autant plus qu'il est vaniteux à l'extrême et qu'une rebuffade rendit il est seul victime lui paraît un crime contre sa patrie. —Mlle de Rienzi doit savoir qu'elle a en lui un ennemi acharné et, une femme avertie... —D'accord, mais s'il a des soupçons sur nous, chaque bateau, chaque train qui arrive d'Angleterre doit faire l'objet de sa surveillance rancunière. Toutefois, je ne vois pas pourquoi vous seriez inquiété? —Ni moi non plus, approuva Yves avec sa belle assurance, et je me sens capable de donner du fil à retordre à qui tenterait de m'arrêter en chemin. —J'en suis convaincu, mais soyez prudent... Soyez circonspect, souvenez-vous que votre carrière peut dépendre du succès de cette première mission. —Pensez que, si par malheur vous perdiez le petit paquet que je vais vous confier, toute l'Europe retiendrait du nom de Rienzi, car les circonstances qui entourent cette affaire sont particulièrement délicates — les plus... scabreuses peut-être auxquelles j'ai été mêlé depuis mon entrée dans la diplomatie. Et il arriverait que le vicomte du Laudais, son fiancé... —C'est Raoul de Laurais? s'écria Yves. —C'est Raoul de Laurais son fiancé? —Lui-même. Vous le connaissez? —Un peu. Et j'ai des amis qui le connaissent beaucoup. Il est aux Affaires étrangères de France, bien qu'on dise qu'il est plus souvent à la chasse, aux courses ou chez les grands éditeurs. —Très exact, mais il n'en sera pas moins quelqu'un, même dans la diplomatie — bien qu'il n'y soit entré que contraint et forcé par son père — car c'est un garçon absolument remarquable. —Et brillant sportif, en même temps que très beau garçon! Mlle de Rienzi a, somme toute, bien des raisons de l'aimer. —Et elle l'aime profondément assura le diplomate. Je crois vraiment qu'elle se jetterait au feu pour lui. (Suite au prochain numéro)

NOTES LOCALES

LE COMITÉ D'HONNEUR

Pour la célébration de la fête Nationale à St-Hyacinthe

COMITE D'HONNEUR.— Selon la décision du bureau de direction du Conseil général de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe, le comité d'honneur de la célébration de notre fête nationale à St-Hyacinthe, cette année, est constitué comme suit: NN. SS. Decelles et Desmarais, S. H. le Maire Bouchard, maire et député de St-Hyacinthe, Mre Th.-A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Rouville; chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; chanoine J.-B. Nadeau, curé de la paroisse de la cathédrale; R. P. Ferron, curé de la paroisse N.-D. du Rosaire; abbé C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi; S. H. le Maire Joseph Bazinet, de la municipalité de St-Joseph; S. H. le Maire Louis-A. Hébert, de la municipalité de La Providence.

ELECTION DANS LE QUARTIER UN

Par décret du maire de St-Hyacinthe, la mise en nomination des candidats à l'échevinage dans le Quartier Un, en remplacement de l'échevin Arthur Chenette, décédé, se fera lundi le 8 avril prochain. La votation s'il y a lieu se fera le lundi suivant, soit le 15 avril.

UNE DECISION DE SAISON

Au sujet d'une saisie de bois et d'une cabane à sucre.

Le Magistrat de District, M. Emile Marin, a rendu jugement dans cette cause de Napoléon Michon, bourgeois de St-Hyacinthe, contre Wilfrid Messier, cultivateur de la paroisse de St-Charles où il s'agissait d'une saisie-revendication d'une certaine quantité de bois de cabane à sucre situé dans un hangar appartenant à une cabane à sucre vendue par le demandeur au défendeur.

Le demandeur avait en effet vendu au défendeur une propriété située à St-Charles avec l'agrément de sucrerie au complet. Cette vente était faite telle que le tout se trouve actuellement sans aucune réserve par le vendeur sauf le bois de sciage actuellement coupé et sur lesdits immeubles.

Deux questions de droit très importantes ont été soulevées par les procureurs des parties au cours de leurs plaidoiries.

Le bois saisi était-il immeuble par destination agricole?

Ce bois fut-il vendu au défendeur en vertu de l'acte de vente intervenu entre les parties?

Sur la première question voici en résumé le jugé:

"De sa nature le bois saisi était meuble, et bien que ce bois fut destiné à servir à l'exploitation de la sucrerie vendue, comme l'indiquait la place où il était remis, sa longueur, sa qualité inférieure, les diverses espèces qui en faisaient partie et le fait admis que c'était du bois de cabane, tout cela ne veut pas nécessairement dire qu'il soit devenu immeuble par destination. Sous notre droit pour devenir immeuble par destination les biens meubles doivent avoir été placés sur la propriété pour y demeurer à perpétuelle demeure. Ce bois était pour le service du fonds mais il n'était pas placé à perpétuelle demeure étant destiné à être consommé dès qu'il servirait. Voilà pourquoi j'en arrive à dire que le bois saisi n'est pas devenu immeuble par destination mais qu'il a toujours été meuble purement et simplement."

Sur la question de savoir si le bois saisi avait été vendu au défendeur en vertu de l'acte de vente intervenu entre les parties, le savant Magistrat a décidé dans la négative.

"Je ne crois pas, dit-il, qu'en vendant l'agrès de sucrerie au complet sans aucune réserve que l'on ait voulu dire que l'on vendait aussi le bois de chauffage qui n'en fait pas partie. Pour empêcher la vente il n'était pas nécessaire de faire de réserve, pas plus qu'il n'était nécessaire d'en faire pour le bois de sciage. Aussi cette réserve quant au bois de sciage ne constitue qu'une partie de phrase absolument inutile."

Pour ces motifs l'action a été maintenue, le demandeur a été déclaré le seul et véritable propriétaire du bois saisi, la saisie-revendication a été déclarée bonne et valable, la possession dudit bois devant être remise au demandeur sans délais, le tout avec dépens.

Le demandeur était représenté en cette cause par Mre Gaétan Sylvestre, avocat de St-Hyacinthe.

VISITE PASTORALE

S. Exc. Mgr Decelles à Bedford.

Son Excellence Mgr F. Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est absent de notre ville toute la semaine, en visite pastorale. Mardi soir Mgr est arrivé à Bedford où il a été l'hôte de M. le curé A. Guillet. A la prière du Carême, il a prononcé une allocution. Mercredi Mgr Decelles a visité le couvent et le collège de Bedford.

MORT D'UN RELIGIEUX

Le R. Frère Albert Derouin, O. P., est décédé à l'âge de 71 ans.

Les RR. Pères Dominicains ont éprouvé une perte cruelle ces jours derniers par la mort du R. Frère Albert Derouin, Le distingué religieux, qui était âgé de 71 ans, est décédé vendredi dernier en cette ville, au couvent des Dominicains.

Il était né le 29 octobre 1864 et profès depuis le 6 mars 1899. De 1924 à 1933, il se dévoua aux oeuvres paroissiales de Notre-Dame de Grâce, à Montréal. Les couvents de Lewiston, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe et de Montréal purent remarquer chez cet humble disciple de Saint-Dominique l'exemple des plus belles vertus monastiques.

Les funérailles ont eu lieu à 10 heures lundi matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire. Le service a été chanté par le R. Père Ceslas Côté, O. P., sous-prieur, qui était assisté des RR. Pères Casavant, O. P., de Montréal, et A. M. Bégin, O. P., comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation a eu lieu à St-Hyacinthe, dans le cimetière des Dominicains.

LES ANIMAUX PRODUCTEURS

Une vache Jersey de notre région qui a donné 8,901 livres de lait à l'âge de deux ans.

M. James Bremmer, secrétaire du "Canadian Jersey Cattle Club", Fredericton, N. B., nous fait parvenir l'intéressante information qui suit:

La vache Jersey Agathe L. L.S., élevée par et la propriété de Louis Désilets, St-Hyacinthe, vient de compléter pour l'âge de deux ans le record de 8,901 livres de lait, 515 livres de gras, avec épaisseur moyenne de 5.79% en 365 jours.

Il s'en est fallu de 12 livres de gras seulement pour que ce bel animal producteur obtienne un certificat de la médaille d'argent.

PIGEON VOYAGEUR

Il se réfugie à la demeure d'un citoyen de cette ville.

Un pigeon-voyageur, venant on ne sait d'où, s'est réfugié cette semaine chez M. Ernest Blanchard, 7 rue Saint-François.

Il porte à la patte un anneau ayant l'inscription suivante: No. 33, 2789 A. C. M., Montréal.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE GOLF

(Suite de la page 1)

tion de deux courts de tennis et nous n'avons capitalisé que la somme de \$200.00 sur cette dépense.

Vos administrateurs ont décidé de rembourser le premier mai prochain la somme de \$250.00 sur la dette consolidée du club.

Les conditions économiques actuelles s'améliorent, et vos administrateurs prévoient une bonne saison pour 1935.

Les administrateurs profitent de cette occasion pour remercier bien sincèrement M. Uldéric Hébert, qui, par son dévouement, a largement contribué aux succès obtenus jusqu'à ce jour.

CHANGEMENTS DE TRAINS A L'OCCASION DE PAQUES

ST-HYACINTHE-MONTREAL ST-HYACINTHE-SOREL

Pour plus de renseignements consultez les horaires ou les agents du CANADIAN NATIONAL

DÉMONSTRATION CULINAIRE

Chez les RR. Soeurs de la Présentation de Marie.

Des démonstrations culinaires seront données au couvent chez les RR. Soeurs de la Présentation de Marie lundi soir le 8 avril et lundi soir le 15 avril, de 7 h. 15 à 9 h. 15.

Le programme pour lundi soir le 8 avril sera le suivant: "NOS AMIS LES RESTES". La "maîtresse de maison" moderne prépare ses menus d'avance, les restes sont prévus et elle les présentera sous des aspects si variés, si appétissants qu'on oublierait leur origine.

Les restes présentés à la démonstration du 8 avril seront un régal, on dira c'est bon!... c'est délicieux!... ce ne sont pas des restes!...

Pour lundi soir le 15 avril: "POUR PAQUES"

Il faut des oeufs, du jambon de l'agneau. Faut-il aussi des douceurs? mais oui. Il y aura distribution d'oeufs de Pâques, prix de présence, etc.

Démonstration: 10; Feuilles des recettes: .05.

LES AUTOBUS A DRUMMONDVILLE

Le Conseil municipal de l'endroit s'occupe à une certaine requête.

Drummondville, 4. — Les membres du Conseil municipal ont décidé de s'objecter à ce qu'une permission soit accordée à la Compagnie de Transport provincial d'opérer un service d'autobus entre Drummondville et Granby.

On sait que si cette permission avait été accordée, le Pacifique Canadien retirait immédiatement du service des convois de passagers. Le C. P. R. a maintenant annoncé qu'il aurait un convoi qui viendrait ici chaque dimanche soir afin de faciliter le trajet aux personnes qui voudront aller passer la fin de semaine dans la région desservie par cette ligne. Cette compagnie organisera en plus des excursions à prix réduits pour Montréal, avec départ le samedi après-midi à deux heures et retour le dimanche soir vers dix heures et demie.

SOURCE DE BIEN DES ENNUIS

Propriétés inondées par le barrage d'une compagnie membre du Trust.

Montréal, 4. — La cause d'Emile Ouimet contre la Montreal Island Power Co., qui se poursuit actuellement devant la Commission des Services publics, passionne l'opinion. Il s'agit d'une soixantaine de propriétaires de Laval-des-Rapides qui réclament des dommages pour l'inondation de leurs propriétés, causée par le barrage de la compagnie défenderesse en travers de la Rivière-des-Prairies. La cause d'Emile Ouimet est une cause-type.

Une autre cause-type a été faite en Cour Supérieure par une vingtaine d'autres propriétaires qui ont gagné haut la main. Le juge Denis a intimé à la compagnie de faire cesser l'inondation ou de casquer. Elle n'a fait ni l'un ni l'autre et est allée en appel.

La "Montreal Island Power Co." avant de construire son barrage à St-Vincent de Paul, avait exproprié tous les propriétaires jusqu'au pont du Pacifique Canadien. Elle avait aussi loué le lit de la rivière; mais depuis qu'elle est tombée dans le trust de l'électricité elle ne s'est occupée ni de location de rivière ni d'indemnité aux propriétaires, bien que les eaux soient refoulées jusqu'au pont de Cartierville.

Devant la Commission des Services publics, les réclamations se chiffrent à \$300,000, mais le total est beaucoup plus élevé en comprenant tous les propriétaires.

DE PASSAGE

M. Joseph Bourget, de Mont-Joli, était de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, ne visite chez MM. Guy et Laurent St-Onge et autres amis.

RÉUNION MENSUELLE

Dimanche prochain, le 7 avril, la ligue des Anciens Retraités tiendra sa réunion mensuelle à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, à 8 heures a. m. Il y aura comme de coutume, messe, déjeuner et conférence.

ABONNEZ-VOUS AU "CLAIRON"

PRESSANT APPEL AUX ANCIENS

Le conventum au collège Notre-Dame de Roberval.

Le Collège Notre-Dame de Roberval, par la voix de son Supérieur, vient de convoquer, en une grande réunion qui se tiendra en juin prochain, tous ses enfants, les plus anciens comme les plus jeunes, tous ceux qui ont appris dans cette institution les éléments de la religion et de la science.

A la suite de cette aimable invitation, un Comité d'organisation des fêtes du cinquantième a été formé et travaille activement à la préparation de ces assises grandioses.

La tâche est lourde, et le succès entre vos mains. Une étroite coopération est donc absolument nécessaire et le Comité d'organisation fonde ses espérances sur la bonne volonté des anciens. Il ne peut ainsi se tromper.

Venez donc tous, vous êtes les bienvenus, nous vous attendons. En ce premier appel, voici ce que nous désirons des anciens

1.—Nous leur demandons d'envoyer sans retard, avec leur adresse personnelle, leur avis d'adhésion.

2.—Nous les prions instamment de nous procurer les noms et adresses de tous les anciens du Collège qu'ils pourraient connaître. Que chacun se fasse un devoir d'entrer ainsi en communication avec le Comité d'organisation en s'adressant au secrétaire du Conventum.

Nous espérons une réponse à ce premier appel et nous vous remercions d'avance de votre bienveillant concours.

Le Secrétaire du Comité, Geo. Potvin, avocat, Roberval, P. Q.

FEU Mme NARCISSE FILION

Mme Narcisse Filion, née Odile Lalime, est décédée la semaine dernière, chez sa fille, Mme Albert Simard, de Lévis, à l'âge de 88 ans. Veuve depuis plusieurs années, la défunte laisse quatre fils, MM. Arthur Filion, de Mansfield, Wilfrid et Anasthase, de Fall-River, Mass., et Ephrem, de Charny; deux filles, Mmes Albert Simard, d'Albion, de Lévis, et Raoul Burque, (Mérilda), de cette ville; une soeur, Mme Vve Pierre Cusson, (Sophie), également de cette ville.

Les funérailles, dont la direction avait été confiée à la Maison V. J. Mongeau Ltée, ont eu lieu lundi, à Ste-Rosalie, d'où la défunte était originaire.

La levée du corps fut faite par M. Valmore Roy, curé de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé Georges Lanciault, petit neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Valmore Roy et Lambert Collette, comme diacre et sous-diacre.

La chorale rendit la messe funèbre de Yon.

Les porteurs étaient MM. Samuel Béliste, Xavier Lapiere, Grégoire Chabot, Théophile Foisy, Hyacinthe Verte-feuille et Joseph Bilodeau. Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Arthur de Mansfield, et Ephrem, de Charny; ses gendres, MM. Albert Simard, de Lévis, et R. Burque, de cette ville; son neveu, M. F.-X. Brault, ses petits-fils, MM. Jules Burque, Fernand, Marcel et Paul Simard, Gilles Filion, Eddy Laplante, Emile Lincourt, Janvier Coderre, Eloi Poulin, Candide Dubuc, Honorine Bédard, Victor Pelletier, Prosper Grégoire, Frank Leroux, et plusieurs autres.

Offrandes de fleurs: — Les enfants de la défunte.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Albert Simard, Ephrem Filion, Raoul Burque, F.-X. Brault, C.H.A. Campbell, Mlle Lalime, Euphémie Roy, la famille Saul Dion, les employés de la Hump Hairpin Co.

Bouquets Spirituels: Mme Pierre Cusson, Mlles Ida Harnois, Rosilda Laroche, les élèves des Sième-Gième-Zième années de l'Académie St-François-Xavier, de Lévis, la famille J. L. Fortin.

Témoignages de sympathie: Les employés de l'Imprimerie Dominion; les familles Victor Gervais, Joseph Corbeil, J. H. Godard, Henri Barré, Alcide Bélanger, MM. et Mmes Jean Jeannotte, Toussaint Gladu, Wellie Laroche, Alphonse Gagnon, Jean Paul Campbell, M. Michel Daigle, J. Marie Daoust, Adrien Gladu, Léo Bibeau, Léonidas Daigle, le R. F. Patrice, des Frères Maristes, de Lévis, Mme J. Bessette, Mlles Marie Richer, Berthe Laporte, Gabrielle Racine, Laurette Richer et autres.

DÉCÈS D'UNE RELIGIEUSE

La R. Soeur Cordeau avait fêté son jubilé d'or en 1926.

La vénérable Soeur Cécilia Cordeau, des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe est décédée dans cette ville mardi dernier à l'âge de 80 ans dont 60 ans de vie religieuse. Elle avait fêté son jubilé d'or le 15 août 1926. Elle était originaire de Saint-Antoine, fille de Didas Cordeau et de Luce Cheval dit St-Jacques. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu jeudi à 9 heures. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé G. Vigneau, aumônier de l'institution. Au choeur, on remarquait MM. les chanoines P.-A. St-Pierre, J. O. Archambault, J.-B. Nadeau, MM. les abbés H. Messier, H. Chabot, A. Vézina, P. M.-J. Benoit, L. Bernard, puis deux révérends Frères du Sacré-Coeur.

Une délégation de religieux des diverses communautés de la ville, plusieurs parents et amis de la défunte, et tout le personnel remplissaient la nef.

ÉTAT-CIVIL CATHEDRAE

Décès. — Mars 28: Louis, Dulmaine, 76 ans, époux de Antoinette Raymond.

N.-D. DU ROSAIRE

Naissances. — Mars 30: Jean, Guy, fils de Célestin Daviau et de Alida Lorange. Parr. et marr.: Hervé Daviau et Elmore Lorange. — Mars 30: Joseph, André, Yves, fils de Arthur Dansereau et de Marie Rose McDuff, Parr. et marr.: Félix Dolor McDuff et Marie Anne Dery. — Avril 1: Marie, Jeanne, Eva, Rita, fille de Norma Auger et de Juliette Romand, Parr. et marr.: Arthur Auger et Jeanne Auger. — Avril 1: Joseph, Gérard, Yves, fils de Lucien Laroque et de Victoire Patenaude, Parr. et marr.: Joseph Laroque, grand père de l'enfant et dame veuve J. B. Daviau.

Décès. — Avril 1er: R. F. Albert Dérouin, 70 ans. — Avril 2: Alphonsine Roireau, dit Laliberté, 67 ans, épouse de F. X. Lussier.

UNE AUTRE RÉOLUTION

A propos du contrat collectif dans les métiers du bâtiment.

On nous prie de publier une résolution adoptée au cours d'une assemblée dimanche dernier.

"A une assemblée tenue en la salle de l'Ac. Girouard à St-Hyacinthe, le 31 mars 1935, après avoir entendu l'exposé de la question et le résumé de toutes les démarches qui se sont faites depuis le 3 décembre 1934, il a été résolu à l'unanimité de protester contre la requête de contrat collectif dans les métiers du bâtiment telle que publiée dans la Gazette Officielle de Québec, le 23 mars 1935, et de demander à l'Honorable Ministre du Travail de ne pas accorder l'extension juridique à la dite requête, avant qu'elle ne soit amendée et rendue conforme à la convention collective signée, le 19 mars 1935, par la majorité des patrons de St-Hyacinthe et les Syndicats Nationaux Catholiques.

"Copie de la présente sera adressée à l'Honorable Ministre du Travail, à notre député provincial, l'Honorable T.-D. Bouchard et aux journaux pour publication.

(Signé) J.-A. Baillargeon, Président de l'Assemblée St-Hyacinthe, 31 mars 1935.

L'ÉLECTRICITÉ A SAINT-MARC

Le Conseil de la municipalité adopte une résolution.

Saint-Marc de Veuchères, 4. — Lors de sa dernière réunion, le conseil de la municipalité de St-Marc a adopté une résolution, proposée par M. Origène Noël, et appuyée par M. Léandre Ducharme priant "nos gouvernants d'adopter et de mettre en vigueur par toute notre province les lois obligeant les compagnies productrices d'énergie hydro-électrique de la province de Québec de vendre telle énergie aux municipalités, industries et établissements de toutes sortes de cette province, et à la distribuer par tout son territoire à des prix fixes et uniformes qu'ils jugeront eux-mêmes compatibles à l'intérêt public et particulier".

Le secrétaire.

TIRAGE DE \$250

M. Lucien Frenière, 47 rue Héloïse de cette ville est l'heureux gagnant du \$250 offert comme prix de présence à une course en raquettes qui devait avoir lieu le 10 mars dernier.

L'Association des coureurs Amateurs qui organisait cette course a dû remettre la course à l'année prochaine et c'est pourquoi le tirage de \$250 a eu lieu samedi dernier sous la direction de M. C. Cadioux, gérant du magasin Woolworth.

Nos remerciements à M. Cadioux et à toutes les personnes qui ont bien voulu nous encourager, auxquelles nous nous excusons de n'avoir pu leur procurer le plaisir d'assister à une course en raquettes cet hiver.

ANNIVERSAIRES CHEZ LES NOTRES

Nous invitons nos abonnés et lecteurs à nous faire connaître, au moins une semaine à l'avance, les dates des anniversaires de naissance, mariage, décès d'or, d'argent, etc., de leurs parents ou amis à qui "LE CLAIRO" désire adresser ses meilleurs souhaits sous cette rubrique.

L'abbé Hubert Beaudry, retiré à la retraite St-Bernard, qui aura 73 ans le 10.

L'abbé J.E. Lafontaine, du Séminaire, qui aura 61 ans le 10.

L'abbé C. E. Lafontaine, curé du Christ-Roi, qui a eu 54 ans lundi dernier.

L'abbé Henri Mongeau, du Séminaire, qui a eu 47 ans samedi dernier.

L'abbé Euclide Thérberge, du séminaire, qui a eu 46 ans mardi dernier.

R. P. Nicholas Ferron, curé de Notre-Dame, qui aura 38 ans demain, samedi.

Dr G. Choquette, directeur de l'Unité Sanitaire, qui aura 40 ans demain samedi.

Dr Hervé Gagnon, qui a eu 35 ans dimanche dernier.

M. et Mme J. L. Guillet, qui ont célébré, mardi, le 33e anniversaire de leur mariage.

M. J.B. Hébert, photographe, qui a eu 51 ans samedi dernier.

Dr Paul Morin, qui a eu 38 ans mardi dernier.

Dr Rodolphe Philie, dentiste, qui a eu 40 ans vendredi dernier.

M. Joseph Richer, artiste-peintre, qui a eu 70 ans vendredi dernier.

M. André St-Pierre, qui a eu 38 ans lundi dernier.

M. Lucien Sarra-Bournet, qui aura 39 ans lundi prochain.

FEU Mme F. X. LUSSIER

Funérailles à l'église Notre-Dame du Rosaire.

Le 30 mars dernier, au village La Providence, est décédée Mme F. X. Lussier, née Alphonsine Roireau dit Laliberté. Elle était âgée de 67 ans et quatre mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, René Lussier, de Ste-Rosalie, et Joseph Lussier, de Québec; trois filles, Mme J.B. O. Ménard (Victoria), de Montréal, Mme Albert Maurais (M.-Jeanne) de Springfield, Mass., et Mme Georges Santoire (Françoise), de cette ville, ainsi que deux frères, Hyacinthe, de Saint-Liboire, et Saul, de Ste-Rosalie.

Les funérailles de Mme Lussier ont eu lieu le 2 avril courant à l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps a été faite par le R. Père Ferron, O. P., qui a aussi chanté le service avec diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J. Lachapelle, Rodolphe Gladu, Wilfrid Pelletier, Rémi Baland, Joseph Sarrazin et Napoléon Loiselle. L'époux, les fils et les frères de la défunte conduisaient le deuil.

M. Antoine Bienvenue, entrepreneur de pompes funèbres, avait charge des funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme Arthur Chenette et la famille Chenette désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. l'échevin Arthur Chenette, soit par offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visite ou de toute autre manière que ce soit.

LA COMMISSION D'ASS. MUNICIPALE

Résolution de sympathie à l'occasion du décès de l'échevin Chenette.

Extrait des minutes de l'assemblée spéciale de la Commission d'Assistance Municipale, tenue en ses bureaux de l'Hôtel de Ville, ce jour, sous la présidence de M. Victor R. Blanchard:

Etaient présents: MM. Henri Raymond, Ernest Nicholl, et le secrétaire.

"Sur proposition de M. Henri Raymond, secondé par M. Ernest Nicholl, il est résolu à l'unanimité: Que le secrétaire soit chargé de transmettre à la famille de M. Arthur Chenette, l'expression de sa plus profonde sympathie, à l'occasion du décès de M. Chenette."

V. R. Blanchard, Président, Conrad Morin, Secrétaire.

NOUVELLE REPRÉSENTATION

Beau succès au Patronage des jeunes filles.

A la suite du succès remarquable remporté par la soirée du 2 avril et pour répondre aux nombreuses demandes qui ont été faites, on a décidé de représenter de nouveau le beau drame en quatre actes et l'opérette comique.

Cette nouvelle représentation aura lieu mardi le 9 avril dans la salle du Patronage des jeunes filles rue Ste Marguerite, coin Ste-Anne, à 8 heures.

Les billets seront vendus à la porte à .25.

FEU M. JOS. LAMBERT

Funérailles demain matin à Saint-Dominique.

En cette ville, mercredi, est décédé M. Joseph Lambert à son domicile de la rue Saint-François. Il était âgé de 76 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme Margot Caouette (Aurélie) et Mme Mastai Laplante (Lodivie), ainsi qu'un frère, M. Amédée Lambert, de Saint-Vallier.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures, en l'église de Saint-Dominique.

POUR LES JOURNAUX

Le trésorier du comité exécutif de souscription "L'Aide aux Pauvres" accuse réception des "Community Players" de St-Hyacinthe de leur souscription de \$19.61.

B. L. Trés., St-Hyacinthe le 27 mars 1935.

À L'AFFICHE AU THÉÂTRE CORONA

NOUVELLES SPORTIVES

Cette semaine nous réserverons un espace aux amateurs de sport à Saint-Hyacinthe. En retour nous leur demandons leur coopération ainsi que celle des associations sportives et des organisateurs de fêtes de ce genre.

Saint-Hyacinthe défait par le club Granby

LES ÉQUIPIERS LOCAUX NE PEUVENT BATTRE LE GRANBY MAIS SE DÉCLARENT PLEINEMENT SATISFAITS DU RECORD DE LA SAISON.

Le club de hockey St-Hyacinthe allait visiter dimanche dernier, le 31, le club Granby et subissait une défaite par le score de 3 à 0. Malgré cette défaite nos joueurs montrèrent un bel esprit combatif et maintes fois durant la joute ils se trouvèrent en position de compter mais sans parvenir à déjouer Casavant qui joua une partie de toute beauté dans les filets du Granby et fut l'une des causes de notre défaite.

Beaugard, notre gardien de buts, fit aussi de beaux arrêts et les points comptés contre lui étaient presque inévitables. St-Hyacinthe alignait trois nouveaux joueurs: C. Bourcier et R. Bourcier, frères de G. L. Bourcier, et Huguet qui revêtaient pour la seconde fois l'uniforme du St-Hyacinthe.

La partie débuta avec rapidité et durant les premières minutes de jeu les deux gardiens de buts eurent beaucoup d'ouvrage. Vers le milieu de la période St-Onge donna l'avantage au Granby en l'emportant le premier point après une course de toute beauté. Avec l'avance d'une point Granby joua avec prudence et St-Hyacinthe en profita pour se lancer à l'attaque mais leurs élans se brisèrent à la défense ennemie et la période se termina sans autre résultat. A la deuxième période St-Hyacinthe tenta vainement d'égaliser le score mais ce fut sans résultat; mais à la troisième période nos joueurs

Table with 5 columns: J, G, P, N, P.C. Moyenne. Rows for St-Hyacinthe and Records des gardiens de buts.

LE JEU DE QUILLES Pour le Championnat entre Granby et St-Hyacinthe.

Enfin nous en sommes venus à une entente afin de régler la suprématie des meilleurs joueurs de quilles entre Granby et St-Hyacinthe. Il y aura trois rencontres, la première devra être jouée à Granby samedi le 13 avril et la deuxième, à St-Hyacinthe; pour la troisième c'est le total des points qui décidera de l'endroit. Pour St-Hyacinthe, A. Lord, H. Richer, E. Beaudoin, A. St-Amand, P. Wilson, s'aligneront sous les couleurs de l'Hôtel Ottawa, avec comme gérant l'enthousiaste MÉRIL D'ANJON. Alors, tous les supporters des vaillants joueurs de St-Hyacinthe devront se rendre à la salle Philharmonique à 7 hrs. précises le 13 au soir, afin de s'organiser pour faire le voyage tous ensemble. Donc que tous se rendent applaudir nos joueurs à Granby. Pour toute information s'adresser à P. Wilson, Tél. 56.

RÂFLE DE JAMBONS

Samedi soir à la Philharmonique

Samedi soir prochain à 9 heures P. M. aura lieu la râfle de jambon annuelle du club. Il y aura musique, surprise, chant. Tous les hommes sont invités à y assister. L'entrée est gratuite. Donc en foule... à la râfle de jambon.

L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS

Les pêcheurs à la ligne auront leur assemblée annuelle le 28 avril prochain.

C'est dimanche soir, le 28 avril prochain, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Pêcheurs de la Rivière Yamaska. L'assemblée aura lieu à la salle de fanfare de la Société Philharmonique.

Cette association s'occupe depuis huit ans de tout ce qui a trait à la pêche à la ligne dans le district arrosé par les eaux de la rivière Yamaska. Elle est aussi affiliée à l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier, laquelle a son siège social à Montréal.

C'est grâce aux efforts de ce groupement de pêcheurs si l'amateur peut aujourd'hui se livrer à son sport favori avec quelques chances de succès. Une amélioration graduelle des conditions de la pêche s'est manifestée depuis quelques années. Mais c'est surtout la pêche à l'achigan au cours de la dernière saison qui porte à croire qu'avant longtemps on sera revenu au bon vieux temps, alors que, de l'Ascension à la Toussaint, tout St-Hyacinthe se dirigeait chaque dimanche vers le Rapide Plat pour y pêcher depuis le barrage de l'ancienne usine d'électricité jusqu'à la Grande Vue. Ce n'était pas alors les vingt, les trente ou les soixante chevaux qui nous y conduisaient par des chemins bien aplanis, mais le vieux cheval

REDUCTION DE 50% GARAGE FORTIN SAINT-HYACINTHE 38-40 Rue Mondor. AUTRE SPECIAL. HUILE A MOTEURS - Sunshine, Pinte .20 - 5 gals. \$3.00.

gris attelé au "concord". Les prises étaient bonnes et personne ne se plaignait.

Le gouvernement provincial, grâce aux démarches répétées de notre représentant local, semble bien décidé à ne pas laisser la pêche commerciale monopoliser les ressources de notre rivière, et le seul moyen d'assurer l'entier succès du mouvement est de se joindre à l'Association. La contribution est des plus modiques et l'escompte généreusement accordé aux membres par les marchands locaux d'articles de sport assure à tous un rendement fabuleux sur ce placement.

Pour tout renseignement, on est prié d'écrire au Secrétaire, Association des Pêcheurs du Yamaska, casier postal 69, Saint-Hyacinthe, qui se fera un plaisir de convaincre chacun qu'il y a une classe de membre pour convenir à chaque bourse.

Nous publierons dans notre prochaine édition le résultat du concours de pêche de 1934.

OU SONT LES HOMMES FORTS?

Un homme qui est prêt à recevoir deux coups de fouet pour pouvoir se battre.

Malgré les défis répétés qu'il lance à tout venant depuis quelque temps, Ti-Jacques Turcotte, citoyen batailleur de cette ville, nous déclare avec regret qu'il ne s'est encore présenté personne pour les relever. "Je me demande, dit-il, où sont les bons Canayens d'aujourd'hui qui consentaient à se battre pour une chicque".

On sait que Ti-Jacques offre \$25 de sa poche à tout homme de son poids (115 livres) qui pourra le battre dans un match de boxe de quatre rounds. Personne jusqu'ici, soit qu'on craigne Ti-Jacques soit que le montant de l'enjeu ne soit pas assez élevé, a cru devoir relever ce défi. C'est pourquoi Ti-Jacques a décidé d'aller plus loin. Voici son nouveau défi: "Je mettrai à tout homme de mon poids qui voudra se battre avec moi de me donner deux bons coups de fouet sur le dos. Le fouet est au choix de l'adversaire. S'il me bat dans quatre rounds, je lui donnerai de plus \$25 de ma poche".

La parole est maintenant aux hommes forts de 115 livres. Qui veut gagner \$25?

LE CLUB ST-GUILLAUME

Il remporte une belle victoire sur un club d'étoiles de Drummondville.

Après un mois de repos, le St-Guillaume vient de remporter une des plus belles victoires de cette saison en triomphant d'un club d'étoiles de Drummondville, par le score de 3 à 1.

Nos joueurs furent grandement admirés, surtout notre vaillant gardien de but qui fut un des héros de cette partie qui fut jouée à l'Aréna de Drummondville.

Nous remercions notre ami, monsieur Victor PÉPIN, organisateur de cette joute.

Le St-Guillaume est satisfait des décisions des deux arbitres: MM. Sylvio Lussier et P.-Emile Guibault que nous remercions pour leur arbitrage juste et loyal.

Royal Vadeboncoeur, Gérant.

LE JEU DE CRAPAUD

Le grand match pour le championnat de la ville.

C'est dimanche le 31 mars 1935, dans les salles du club Ouvrier Ind. qu'aura lieu le grand match de crapaud pour le championnat de la ville, en même temps qu'une magnifique exhibition par M. Alp. Massé de Montréal.

M. Roger Gauthier, champion mérite des félicitations pour son jeu régulier. M. Maurice Hébert, champion actuel joua les sept premières parties assez régulières pour ensuite faiblir durant les deux suivantes et enfin se rattraper sur la dernière et remporter les honneurs par la faible marge de 2,820 points. Long règne au champion. Celui-ci, devra défendre son titre contre M. Charles Raymond le 30 juin prochain.

Dans une rencontre de 5 contre 5, l'équipe locale l'emporta sur celle du club St-Paul de Montréal par 5,640. Les deux mêmes équipes se rencontreront de nouveau à Montréal au début de mai.

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL MUNIC. (Suite de la page 1)

Le Conseil a pris connaissance d'une lettre de la municipalité du Cap de la Madeleine, sollicitant le concours de nos autorités municipales afin de pétitionner le gouvernement fédéral pour qu'il étende aux cités et villes l'application de la loi d'arrangement entre les cultivateurs et leurs créanciers.

Sur motion des échevins Chabot et Richer, le Conseil a décidé d'exprimer au conseil du Cap de la Madeleine ses regrets de ne pouvoir partager ses vues à ce sujet et de ne pouvoir adopter la résolution suggérée.

Sur motion des échevins Godbout et Létourneau, le chef de police Bourgeois a été nommé délégué de la ville à la convention de l'Association des chefs de police de la province, qui se tiendra à Québec les 26, 27 et 28 juin prochains.

Le maire Boissy, de Saint-Lambert, a de nouveau écrit au Conseil, insistant pour que celui-ci adopte une résolution en faveur de l'abolition des taxes de péage sur le pont Victoria. Les échevins Chabot et Godbout ayant proposé à ce sujet que le Conseil vote une résolution proposée par le Comité de la Rive Sud au sujet des péages sur les ponts, la motion mise aux voix a été rejetée et la question en est restée là.

Le directeur des services municipaux a soumis au Conseil une liste de prix reçue de la maison Harry K. Martin pour des ceintures, baudriers et étuis à revolver destinés au service de la police. Sur motion des échevins Godbout et Létourneau, une somme de \$65.50 a été votée au Comité de Police afin de pourvoir à l'achat de dix ceintures et accessoires pour les constables.

L'échevin Picard a donné avis qu'il proposera qu'une somme n'excédant pas \$325 soit votée au département de la voirie pour la construction d'un égout rue St-Germain. M. Hubert Guérin, qui vient d'ériger une maison d'habitation sur cette rue, avait demandé au Conseil d'y construire un égout et une conduite d'eau.

L'échevin Picard a aussi donné avis qu'il proposera le vote d'une somme de \$4,596 au département de la voirie pour solder le coût de déplacement des lignes de distribution de la compagnie de téléphone Bell sur la rue Girouard, entre la rue Bourdages et les limites de la ville.

Sur rapport favorable de l'ingénieur de la ville et sur motion des échevins Picard et Godbout, le Conseil a résolu que les arbres existant sur le côté ouest de la rue Laframboise, entre les rues Girouard et Dessaulles, seront enlevés afin de permettre à la compagnie Bell d'installer une conduite souterraine à cet endroit. Les arbres dont s'est plaint un citoyen, M.A. Campbell, rue Dessaulles seront aussi enlevés.

L'échevin Chabot a donné avis qu'il proposera le vote d'une somme de \$1096.97 et d'une autre somme de \$6,177.38 pour solder le coût des travaux de réfection effectués à l'hôtel de ville et au marché centre. M. Chabot a aussi donné avis qu'il proposera l'adoption d'un règlement concernant l'imposition des taxes, permis et licences et fixant les divers tarifs en vigueur dans la cité.

Finalement, le Conseil a approuvé une suggestion de l'échevin Picard à l'effet que le directeur des services municipaux soit chargé d'étudier la question de l'exhaussement du niveau de l'Yamaska en aval de la cité. Sur motion des échevins Chabot et Richer, le Conseil a décidé de demander à la compagnie de téléphone Bell de doter Saint-Hyacinthe dans le plus court délai possible d'une installation automatique.

—Est-ce que vous me garantissez de me guérir, docteur? —Oui, si vous vivez assez longtemps pour cela.

A VENDRE

à de très bonnes conditions, lots de 50 x 150 pieds, situés rue Bourdages. — Autres lots de même grandeur situés rue Raymond, pour \$125.00. S'adresser à D. St-Germain, 221 rue Bourdages, jno.

UNE MISE AU POINT DE M. BOUCHARD (Suite de la page 1)

Syndicats Catholiques ont refusé de signer alors qu'il l'a été par le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe.

Ce contrat autour duquel on fait tant de potin sans raison justifiable n'est donc que le contrat déposé le 4 mars 1935 au ministère du travail et amendé après diverses ententes entre les représentants des syndicats ouvriers intéressés. La grande difficulté était une différence de cinq cents de l'heure dans les salaires de quatre métiers seulement. Les représentants des Syndicats Catholiques avaient déclaré qu'ils recommanderaient à leur association centrale d'accepter ces salaires à condition que la durée de la semaine de travail fut étendue de quarante à quarante-huit heures. J'ai recommandé au ministère du travail d'accepter cette demande et le ministre du travail et le sous-ministre de ce département ayant accepté de faire adopter un arrêté en conseil à cet effet l'entente entre les représentants des divers groupes intéressés était donc complète et c'est pourquoi j'ai avisé tous les intéressés de signer le nouveau projet qui a été publié.

Si l'avis de leurs représentants n'a pas été accepté par les Syndicats Catholiques cela n'est pas dû à mon fait ni au fait du Syndicat Professionnel des Travailleurs de Saint-Hyacinthe et non plus au fait du sous-ministre du travail ni d'aucun des officiers de ce département qui ont fait tout en leur possible pour qu'on en arrive à une entente à Saint-Hyacinthe.

Vous remerciant, monsieur le directeur, par anticipation de la publication de ces explications qui devaient être données en toute justice pour les intéressés j'ai bien l'honneur de me souscrire.

Votre tout obligé, (Signé) T.-D. BOUCHARD.

LA MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE ET QUEBEC (Suite de la page 1)

de refuser de se servir de l'électricité fournie par l'entreprise municipale".

La Commission Lapointe, à la page 13 de son mémoire, recommandait aux municipalités d'acheter l'électricité de l'une des compagnies d'entreprise privée et d'en faire elles-mêmes la distribution, "la production étant certainement plus économique lorsqu'elle est centralisée". La loi de municipalisation a prévu le cas où les municipalités suivraient cet avis de la Commission. Elle leur donne donc droit d'exécuter en commun les travaux servant à conduire l'électricité de son point de génération aux limites de chaque municipalité participante. Les dépenses consécutives à l'exécution de ces travaux en commun seront réparties suivant une entente entre toutes les municipalités intéressées ou, si cette entente ne peut être conclue, suivant une ordonnance de la Commission.

La nouvelle loi a deux de ses sections consacrées à l'électrification des campagnes. Dans les municipalités rurales desservies par une entreprise privée, on pourra constituer un syndicat coopératif "ayant pour objet d'obtenir de l'électricité d'un service public et d'en faire la distribution à ses membres". La Commission de l'électricité aura droit de regard sur certaines des opérations de ce syndicat. D'autre part, le syndicat coopératif pourra obliger les propriétaires ou occupants de terrains à laisser faire tous les travaux requis pour conduire l'électricité de son point de génération jusqu'à ses différents points de consommation et la Commission de l'électricité aura le droit d'ordonner à toute compagnie requise par le syndicat de lui fournir le courant de la faire aux conditions qu'elle jugera elle-même satisfaisantes pour les deux parties.

Enfin, c'est là surtout que les cultivateurs de Québec pourront juger de l'intérêt que le gouvernement provincial prend à leur situation, le lieutenant-gouverneur-en-conseil pourra accorder à tout syndicat coopératif et à toute compagnie de service public un octroi pour les aider à électrifier les municipalités rurales. Cet octroi sera pris à même le fonds consolidé du revenu ou sera tiré d'emprunts garantis par le crédit de la province.

Voilà les grandes lignes de la loi de municipalisation. Tout le régime d'administration de l'électricité dans la province est modifié à l'avantage des consommateurs et particulièrement des consommateurs ruraux.

QUARANTE ANNEES AU SERVICE DES POSTES (Suite de la page 1)

toyens qui se dévouèrent dans notre ville pour assurer le succès de ce service. Les premiers maîtres de poste à St-Hyacinthe furent les seigneurs Hyacinthe-Marie DeLorme et Jean Dessaulles. Ils recevaient les lettres et en faisaient la distribution au manoir même. Plus tard, des marchands se prêtèrent à rendre le même service que le seigneur. Le courrier chargé du service des postes entre Montréal et Sherbrooke, via Saint-Hyacinthe et Granby, tenait ses chevaux de relais dans la rue Saint-Antoine, No. 87, longtemps un endroit favori de la ville pour la remise et le louage des chevaux.

En 1828, le Dr Thomas Bouchillier fut qualifié du titre officiel de maître de poste à St-Hyacinthe. On trouve parmi ses successeurs — sans toutefois garantir la date précise de leur accession — MM. le Dr L. Chico-Duvert, 1831; B. Benoit, 1835; le notaire A. Ang. Papineau, 1837; William Honey, 1838, et M. Brewer, qui céda la place, en 1850, à son gendre, M. R. Couillard-Després. Puis viennent MM. Camille Lussier, 1882; L. Alfred Choquet, 1894; Henri Pagé, 1898, et finalement, M. Jules L. Boucher, 1924.

Une des dates les plus mémorables dans l'histoire du Bureau de Poste de Saint-Hyacinthe fut celle du 14 octobre 1890, alors que Sir Hector Langevin vint présider la cérémonie de la pose de la première pierre de l'édifice des postes. Sir Hector était alors ministre des Travaux publics dans le cabinet MacDonald. M. le maire Dessaulles, M. de la Bruère, M. Bernier, M. P., accueillirent Sir Hector à la descente du train et le conduisirent au chantier des travaux en passant par la rue Cascades qu'il n'avait "pas revyue de

OBLIGATIONS - DÉBENTURES

LA FABRIQUE DE STE-FAMILLE DE GRANBY, 4 1/2% Exéchance 1936-1955 Son Excellence M. le Ministre de Saint-Hyacinthe, a approuvé la présente émission et la signature de son représentant en fera tel sur chacun des obligations. René Desjardins Gérant Crédit Anglo-Français Limitée Edifice Banque Provinciale St-Hyacinthe, Q. Tél. 623

SAINT-SIMON

M. le curé ainsi que les demoiselles du Comité remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont encouragés en donnant des prix ou en assistant à leur partie de cartes.

Cartes d'Affaires DR R. RAJOTTE Médecin Vétérinaire 20 rue St-Denis, Tél. 39 Résidence Hôtel CANADA SAINT-HYACINTHE. MACHINES À SABLER. J. E. BEAUDRY Médecin Vétérinaire 87 St-Antoine, St-Hyacinthe jno. LEON DESROCHERS, I. C. Arpenteur 75 Rue Alexandra, GRANBY, P. Q.

AVIS Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, Cour Supérieure, No. 2750. A Bernatchez, demandeur vs G. Pélouquin, défendeur. Le 16ième jour d'avril, 1935, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de G. Pélouquin, 63 rue Cascades, à Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice les biens meubles et effets mobiliers du dit défendeur saisis en cette cause consistant en viandes, jambons, côtes de porc frais, bolognaise, bacon, effets d'épicerie, etc., etc.

LOGEMENT A LOUER. — Joli logement chauffé à louer, six pièces avec chambre de bain, situé à 33 rue Saint-Pierre, village La Providence. Pour informations s'adresser à 10 rue Claude.

A LOUER. — Logement à louer 6 appartements chauffés, chambre de bain, plancher en bois franc. Aussi chambre à louer, Tél. 968w à la maison privée. S'adresser pour le logement à M. Mandus Bienvenue, 53A rue de La Bruyère ou à la Manufacture de Boîtes de St-Hyacinthe.

PRIX RÉDUITS POUR PAQUES. Entre tous les points au Canada aussi pour certaines destinations des Etats-Unis. FIN-DE-SEMAINE COURTE DUREE

PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR. Valable à l'aller depuis midi, vendredi le 19 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril. Au retour, départ jusqu'à minuit, lundi le 22 avril.

FIN-DE-SEMAINE LONGUE DUREE. Valable à l'aller depuis midi, le 18 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, le 23 avril.

Minimum des prix réduits: Adulte, 50c; Enfant, 25c. Renseignements supplémentaires de tout agent Pacifique Canadien

Occasion d'Affaires! Les fabricants d'une ligne d'isolation-liège à usage dans les laiteries, les crémeries, les entrepôts frigorifiques ainsi que pour l'isolation des toitures et d'autres matériaux de construction, cherchent des agents exclusifs pour le district. S'adresser à Deshaies, Dept. A., 1184 rue Ste-Catherine, Ouest, Montréal.

Nouveautés du Printemps. Il nous fait plaisir d'informer le public que nous avons le plus bel assortiment de chaussures pour la saison dans les dernières créations, à des prix très modérés et variés. Pour Messieurs. Nous représentons toutes les meilleures manufactures: Astoria, Slater, J. A. M. Côté, etc. etc. Vous y trouverez un beau choix de bas pour Dames et Messieurs. Pour le même prix vous aurez toujours mieux au magasin de chaussures de ALBERT CHAPDELAINÉ 167 rue Cascades, Tél. 153 St-Hyacinthe

CHEZ ANNA SALON DE BEAUTE. MESDAMES: Avec la belle saison il vous faut songer à votre permanente, c'est pourquoi nous vous suggérons "2070S" permanente sans électricité, sans machine. Assis! Travail de tous genres. Traitement de cuir chevelu à la vapeur et aux Rayons ultra-violet, Konom, Marcel, Ondulation à l'eau, Manicure. Spécialité: Teinture "Doo!" Décoloration Camomille Lalanne, Massage Scientifique. Pour toutes informations: téléphonez ou venez chez Mlle A. DAGENAI 62 1/2 St-Anne, Tél. 725W Saint-Hyacinthe

COLONNES AGRICOLES

CONSEILS D'ACTUALITE AUX PRODUCTEURS DE TABAC

LA SEMENCE DOIT ÊTRE ACHETÉE AVEC SOIN. — DOIT-ON FAIRE UNE COUCHE CHAUDE OU DE MI-CHAUDE ?

Par M. R. Bordeleau, B. S. A., régisseur de la Ferme expérimentale de Farnham:

Voici les printemps. Vos provisions de semences sont-elles faites ? La semence de tabac doit être achetée avec le même soin que s'il s'agissait de semences d'avoine, de trèfle, de blé d'Inde, etc.

Doit-on faire une couche chaude ou demi-chaude ? Dans la Vallée de l'Yamaska, la couche demi-chaude (sans fumier) donne les meilleurs résultats.

Quant au taux d'ensemencement, nous recommandons ce qui suit: 90 à 100% de germination 1 once par 700 à 800 pieds carrés de couche

Cela peut paraître paradoxal, mais il est important que ceux qui veulent un bon tabac à pipe sèment de la graine de tabac à pipe, et que ceux qui veulent un tabac à cigare sè-

ment de la graine de tabac à cigare. Dans les tabacs à cigare, nous recommandons le Connecticut Havana 38 ou le Comstock Spanish Pomeroy; le Parfum d'Italie, le Belge et dans les petits tabacs à pipe, le Little Dutch Shoestring ou le Little Dutch Ragondorf.

On calcule qu'une bonne désinfection vous débarrasse d'au moins 50% des mauvaises herbes. Celui qui a passé de longues heures à désherber des couches à tabac sait que cet avantage n'est pas à négliger.

On calcule qu'une bonne désinfection vous débarrasse d'au moins 50% des mauvaises herbes. Celui qui a passé de longues heures à désherber des couches à tabac sait que cet avantage n'est pas à négliger.

ferme aussi justes que possible et cela pour 48 heures. Ensuite, on enlève les vieux journaux et on ouvre autant que possible en remuant les terreaux afin de permettre à la formaline de s'évaporer. On fait le semis une semaine après.

ASSORTIMENT ET CONSOMMATION

L'offre et la demande de graine de trèfle rouge.

Il existe toujours une bonne demande pour la graine de trèfle rouge au Canada mais cette demande promet d'être encore plus vive ce printemps que d'habitude à cause du manque de graine de trèfle d'Alsike et de mil et du prix élevé auquel elle se vend.

Sans doute les cultivateurs continueront à acheter moins de graine que d'habitude parce qu'ils manquent d'argent, mais comme la graine de trèfle rouge est bon marché, par comparaison à celle de trèfle d'Alsike et de mil, il y aura probablement une demande plus forte pour la première, et le stock de graine de trèfle rouge offert sera probablement entièrement absorbé avant que la saison soit terminée.

Presque toute la graine de trèfle rouge qui a été produite au Canada l'année dernière vient de l'Est de l'Ontario et du Québec, ce dont nous pouvons nous féliciter, car cette graine est d'une rusticité et d'une pureté supérieures. La plus grande partie de cette graine est maintenant chez les grainetiers pour être revendue, mais il y en a encore des quantités considérables chez les producteurs de la région de Plantagenet dans l'Est de l'Ontario et du district de Montréal, dans le Québec.

GARE AUX SUPERCHERIES

Amende imposée pour la vente d'imitation de sirop d'érable.

Au tribunal de Police d'Ottawa, le 25 mars, Alexandre Aubin, d'Ottawa, s'est reconnu coupable d'avoir vendu du sirop de table imitant du sirop d'érable dans de vieilles bouteilles à vin, sur lesquelles la nature et l'origine du sirop n'étaient pas indiquées.

Le Magistrat Strike a imposé une amende de \$10,000 et \$200 de frais, ou, à défaut d'amende, à trois jours de prison. L'accusation a été portée par la Division des Fruits du ministère de l'Agriculture, sous l'article 3 de la loi de l'Industrie du sucre d'érable et de ses règlements qui porte ce qui suit:

3. Il est interdit de fabriquer pour la vente, de vendre, d'offrir, d'exposer ou d'avoir en vente du sirop ou du sucre ressemblant ou imitant le sucre d'érable ou le sirop d'érable, qui n'est pas du sucre d'érable pur ou du sirop d'érable pur, à moins que la nature et l'origine de ce sucre ou de ce sirop ne soient clairement indiquées.

NOTES DIVERSES

Les pommes séchées en tranches sont à peu près le seul genre de gros fruits séchés qui s'exportent du Canada sur le marché anglais.

Le tabac canadien s'est ouvert un marché à Sierra Leone, dans l'Afrique occidentale anglaise, où il entre actuellement sur un tarif préférentiel impérial de 8 cents la livre.

Vingt pour cent des importations de blé au Japon ont été fournies par le Canada; l'Australie en a fourni 55 pour cent et les Etats-Unis 23 pour cent. Le Canada est également le principal exportateur de plomb au Japon, et il fournit également beaucoup de bois, de pulpe, de papier à journal et de zinc.

La quantité de lin que le Canada pouvait exporter pen-

Votre Invitation



SERA A CE MAGASIN LE 8 AVRIL

Nous faisons cette invitation assez tôt, afin que nos clients, qui connaissent la valeur des "Vêtements de Qualité" de Berger, puissent profiter des connaissances spéciales de M. Gariépy en fait de coupe, d'étoffe et de mode masculine.

COMPLÈT A 2 PANTALONS \$24.50 ET PLUS

M. O. DAVID & CIE ENRG.

Rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, Qué.

LES DECOUVERTES DES FERMES EXPERIMENTALES

LE CROISEMENT DES VOLAILLES POUR LA PRODUCTION DE VIANDE ET D'OEUF.

On sait depuis longtemps que les sujets issus du croisement de deux races pures sont plus vigoureux et profitent mieux que les sujets purs de l'une ou l'autre de ces races.

La Ferme expérimentale centrale fédérale d'Ottawa, a fait un croisement entre les Plymouth Rocks Barrés et les Leghorns blanches à crête simple pour voir quelle différence il pourrait y avoir entre les sujets croisés et les sujets de race pure au point de vue de la production des oeufs et de la viande.

Au point de vue de la ponte, les sujets croisés ont produit en moyenne environ dix pour cent de plus d'oeufs pendant l'année de poulette que les sujets purs Rocks et Leghorns.

haut degré d'exactitude au moment de l'éclosion par la présence de plumes d'ailes chez la femelle, tandis que dans le poussin mâle ces plumes sont absentes ou très petites.

On voit donc que le croisement des Leghorns et des Rocks offre quelques avantages au point de vue de la ponte et de la production de la viande, comme poulet de grill ou jusqu'à ce que les poulets aient atteint le poids d'environ 4 livres après quoi les sujets Rocks purs sont supérieurs. Pour obtenir tous les avantages que le croisement peut donner, il est essentiel de n'employer que des races pures comme parents, et les sujets croisés doivent être gardés pour la ponte ou pour la production de la viande, mais jamais pour la reproduction.

Annoncez dans le "Clairon"

Advertisement for 'Agissez' with a small illustration of a man.

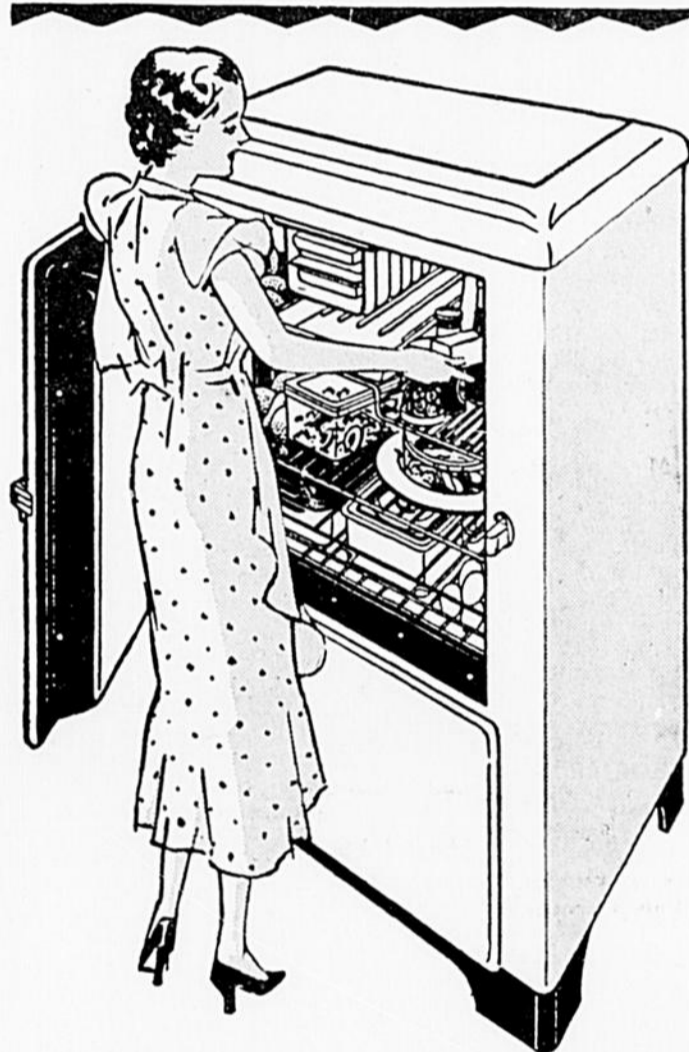
Les positions se font de plus en plus rares et ce sont ceux qui possèdent force, santé et énergie qui auront la préférence.

Ces qualités, toute personne faible, nerveuse et déprimée pourra les obtenir facilement en employant l'Elixir Tonique du Dr. Montier—un reconstituant énergique éprouvé, délicieux et facile à digérer.

Advertisement for 'Elixir Tonique du Dr. Montier' with an illustration of the product bottle.

Large advertisement for Plymouth cars, featuring images of the car and text: 'PLYMOUTH FABRIQUÉ PAR CHRYSLER', 'LA PLUPART SE TROMPENT SUR LE PRIX D'UN PLYMOUTH', 'LIVRÉ À ST. HYACINTHE AU BAS PRIX DE \$798'.

Plymouth est l'auto où le génie technique est le plus en évidence. R. O. PICARD SAINT-HYACINTHE, P. Q. J. N. THEBERGE MARIEVILLE, P. Q.



RIEN QUE 3 CINQ SOUS PAR JOUR

Vous avez toujours désiré un réfrigérateur électrique, pour sa propreté, sa salubrité et les innombrables économies qu'il vous permet de réaliser.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert" il n'a pu s'en procurer, sauf par l'entremise du Nord de l'Irlande. On a constaté par des expériences que c'est à une température de 40 degrés F., ou plus basse que le miel conserve le mieux sa qualité, son goût et sa couleur; on sait qu'une détérioration rapide se produit à 60 degrés F.



SAINT-JUDES

Ces jours derniers est décédée Mme Amédée Peltier née Anna Lamothe à l'âge de 65 ans 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux M. Amédée Peltier 3 filles Mme Veuve Léa Côté, de Woonsocket, Mme Angéline Mongeau de Fanamsville et Mlle Cora Peltier de St-Jude 2 fils, Ernest de Norfolk, Conn., et Oza de Bennington, Me., 5 frères MM. Herménégilde, Amédée et Euchariste Lamothe de Montréal, MM. Ovide Lamothe, Worcester, Mass., et Adlard Lamothe, Hartford Conn., une petite-fille Mlle Pauline Côté, son gendre M. Frédéric Mongeau, son beau-père M. C. Peltier, ses belles-sœurs Mmes Emma Fontaine et Nap, Sasseville, Leominster, plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis la levée du corps fut faite par M. le curé Girard qui chanta aussi le service. Le deuil était conduit par son époux et ses enfants. Les porteurs étaient MM. J. Beaulieu, Léon Larivière, Osius Archambault, Victor Mathieu, Ludger Dufault et J. B. Fontaine.

Bouquets spirituels: R. S. Marie Amédée C. N. D. Villa Maria, Mme Hector Blouin, M. et Mme J. O. Archambault, M. E. Peltier, M. Léo Angers, M. et Mme F. Mongeau, Mme Léa Côté, Mme Alphonse Peltier, Mlle Cora Peltier.

Sympathies: Mme Jos. Bonin et Famille H. Gaudreau.

A la famille éplorée le "Clairon" offre ses sincères condoléances.

M. et Mme Ovila Labossière annoncent à leurs pa-

rents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, François, Léon, Robert, Par. et mar. M. et Mme F. Sansoucy, porteuse Mlle Juliette Larivière. Nos félicitations.

—Dimanche dernier un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. Alphonse Perrault à son ébâblère pour y goûter le délicieux sucre d'érable. Les invités au nombre de 76 ont passé une belle après-midi tout en s'amusant bien. L'hospitalité que l'on connaît chez M. et Mme Perrault nous en avons profité et nous leur disons non pas adieu mais au revoir.

—Les concours de sacs de sable au Cercle Mgr Moreau bat son plein et on croit que le détail pour le championnat va être des plus contestés. Bonne chance à tous.

—M. J. A. LaPerle a été nommé par le ministre de l'agriculture statisticien paroissial.

ST-BARNABE

M. Adélar Larivière est décédé à sa demeure à l'âge de 78 ans des suites d'une syncope. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Cordélie Guertin, 10 enfants dont 5 fils Philius, St-Hugues, Roméo, St-Barnabé, Euclide St-Hyacinthe, Henri, Montréal, Donat St-Hugues, 5 filles Mmes Gédéon Girouard, (Maria), Joseph Joyal (Rosalba), Joseph Bernard (Armina), St-Judes, Lionel Charron (Casildée), St-Hugues, Uldéric Pelletier (Clérinda), Ste-Rosalie, 5 brus et 5 gendres, 62 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par l'abbé Jodoin, les adieux furent chantés par Armand Larivière et Mme Mme Charles-Emile Marion touchait l'orgue. Les porteurs ses neveux: les petits-enfants du défunt, Léopold L'Heureux, Joseph Messier, Osius Larivière, Louis Riendeau, Michel Gaudette, Alphonse Cloutier, Samuel Lamoureux conduisaient le deuil.

Outre les enfants: dans le cortège on remarquait: M. Donat Joyal, MM. et Mmes Georges Arpin, Alphonse Arpin, St-Hugues, Charles-Emile Marion, Mlles Thérèse, Juliette, Yvonne Pelletier, Marie-Ange, Flore-Emma Joyal, Germaine, Rose-Aimé Girouard, Alboma Larivière, MM. Gédéon Girouard, Philippe, Maurice, Paul-Emile Joyal, Julien et Marcel Pelletier, Oza et Bernard Larivière, Armand Larivière, MM. Stanis-

las Girouard, Odina Girouard, Napoléon Girouard, Mlle Marie-Ange Girouard, Mme Joseph Messier, Cécile Messier, Paul Messier, Oza St-Jean, Mme Samuel Lamoureux, M. Marion, Germain et Joseph Marion, Mme Emile Phaneuf, Marie-Ange Phaneuf, Rose-Aimé Riendeau, Mme Pate-naude, Mme Michel Gaudette, MM. Camille et Roméo Lambert, Flore Messier, Rosa Cloutier, Ernest Cloutier, Lucien Messier M. et Mme Renière, M. et Mme Pierre Salvaire, M. Ulysse Désautels, les Religieuses ainsi que leurs élèves, M. Edouard Plouffe, M. Philius Guilbert, Arthur, Armand Guilbert, Joseph Lapierre, Henri, Louis et Léopold Languegrand, Mme Languegrand, Mme Henry, Thérèse Henry, Simon Langelier et bien d'autres.

MONT ST-GREGOIRE

M. le curé est allé aidé aux Quarante-Heures à St-Alexandre ces jours derniers, M. l'abbé Fauteux officiait à la prière du Carême.

—Nos plus sincères condoléances sont acquises à la famille P. Lalanne, à l'occasion de la mort de Mme Emile Arès de St-Césaire.

—Nombreux furent les invités dans nos belles ébâblères de la montagne, où tous recurent la plus accueillante bienvenue de la part de MM. J. R. Bessette, Donat Daigle, P. Layanne, Elphège et Emile Tétreau, Esdras Métras, Aldeï et Alcide Barrière, Médéric et Eugène Bessette et J. A. Benoit.

—Lundi dernier, M. A. Leger N. P., de St-Alexandre sec-trés. de notre conseil municipal étaient en notre localité.

ST-DAMASE

Dimanche le 31 mars il y eut partie de cabane organisée par M. et Mme Georges Malo. Parmi les personnes présentes l'on remarquait: M. Téléphore Lussier, M. et Mme Numa Hénauld, de Cornwall, Ont., M. Lucien Malo, Mlle Christine Saint-Hilaire de Montréal, MM. et Mmes Léon Beauregard de Ville LaSalle, Hector Malo, Georges Aimé Despot, Armand Jodoin, M. Jean-Marie Malo, M. Paul Fréchette, M. Moïse Daigle, Mlle Antoinette Malo de Cornwall, M. René Lussier, Mlle Simonne Jodoin.

Nous remercions chaleureusement M. et Mme Georges Malo de leur bon accueil et en remportons tous un agréable souvenir.

—Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Léon Hébert survenue à sa demeure dans la paroisse de St-Damase après une brève maladie. Le défunt était âgé de 33 ans et laisse pour pleurer sa perte outre son épouse (Juliette Laflamme) 7 enfants Gérard, Germain, Jean-Claude, Gilles, Paul-Eugène, Jeanne d'Arc, et Claire, son père M. Philius Hébert sa belle-mère Mme Wilfrid Laflamme, une sœur Mme Salvador Martel, St-Césaire, (Louise Emma) 4 frères MM. Téléphore et Léopold, de St-Damase, Noé de Ste-Madeleine et Philippe de Falher, Alta ses beaux-frères et belles-sœurs MM. et Mmes Albert Laflamme, LaPrésentation, Antoine Laflamme, Oliva Brodeur, St-Damase, Laurent Laflamme, Lucien Michon de St-Hyacinthe, Alexandre Halde de St-Césaire.

Les funérailles eurent lieu à St-Damase le 20 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé C. A. Perrault qui chanta également le service funèbre.

Le deuil étoi conduit par son père M. Philius Hébert, son beau-frère M. Albert Laflamme, LaPrésentation. Les porteurs étaient MM. Joseph Guillet, Joseph Chaput, Ernest Guillet, Laurent Beauregard, Donat Langlois, Armand Guillet.

Les sympathies de tous sont acquises à la famille dans ce malheur.

—Vous m'avez fait mon portrait mais il n'est pas ressemblant. —Que voulez-vous, madame, je ne suis pas photographe.

"Etes-vous déprimé?"

Les "3 éléments vitaux" fortifient vite

Il suffit de prendre le Sirop Fellows pendant quelques jours pour commencer à ressentir les effets bienfaisants et vivifiants du calcium, du phosphore et du fer (les "3 éléments vitaux") qu'il contient. Chaque cuillerée que vous prenez contribue à enrichir le sang, à activer l'appétit, à alimenter les nerfs et à transformer vos aliments en énergie. Votre pharmacien tient le Fellows.



L'OPINION DES AUTRES

(Suite de la page 2)

cet appel par un support de tous les instants. Car, à comme ailleurs, sans l'esprit de coopération, il n'y a pas de succès possible. On pourra travailler beaucoup mais si les efforts partent de points isolés, on aura beau les multiplier, le succès sera toujours relatif, tandis que des énergies groupées deviendront une force incommensurable capable de triompher, du moins en partie, des obstacles qu'on appelle la crise. "L'Etoile du Nord", -- Joliette.

LE CONGÉ DE PÂQUES

Prix réduits sur les chemins de fer.

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce d'importantes réductions dans les taux des chemins de fer canadiens à l'occasion du prochain congé de Pâques. Pour une courte fin de semaine, c'est-à-dire à partir de vendredi midi, le 19 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril, pour l'aller, et jusqu'à minuit, lundi, le 22 avril pour le retour, les billets d'aller-retour seront vendus pour l'équivalent d'un billet simple plus un quart. Pour les voyages dits de "longue fin de semaine, les billets seront vendus pour l'équivalent du billet simple plus un tiers, et leur validité se prolongera depuis jeudi, le 18 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril, pour l'aller, et jusqu'à minuit, mardi, le 23 avril, pour le retour. Il y aura toutefois, dans cette catégorie, un prix minimum de 50 sous pour les adultes et de 25 sous pour les enfants.

Les billets à l'usage des élèves et des professeurs bénéficieront d'une durée de validité prolongée.

Advertisement for GIN de KUYPER. Includes text: "100 la bouteille de 10 onces", "230 la bouteille de 26 onces", "330 la bouteille de 40 onces". Also features an image of a man and a bottle of gin.

LES PROCHAINES VACANCES

Les autorités du service des Passagers du Pacifique Canadien annoncent que de nouvelles croisières de neuf jours, de Montréal à New York, auront encore lieu l'été prochain, vu la vogue extraordinaire dont jouissent l'été dernier semblables voyages organisés sur le St-Laurent et le long des côtes de l'Atlantique. C'est en 1932 que le Pacifique Canadien inaugura ces courtes croisières d'été qui, tout de suite, devinrent très populaires auprès des Canadiens et des Américains. Depuis cette date, 15 croisières ont eu lieu et plus de 20,000 touristes y ont pris part.

Les quatre croisières de cette année se feront par le "Duchess of Atholl", un paquebot très populaire sur la route de l'Atlantique. Le premier départ de Montréal aura lieu le 20 juillet; le deuxième le 30 juillet; le troisième, le 9 août et le quatrième le 19 août. A chacune de ces croisières, le paquebot passera une journée dans le port de New York, ce qui permettra aux passagers de visiter la grande métropole américaine.

LA VERITE MISE A JOUR!!!

Grande ASSEMBLEE DIMANCHE, 7 AVRIL 1935

A 2 HEURES P.M.

SALLE CENTRALE DU MARCHE

M. Damien Bouchard exposera la vraie situation sur la question des divers contrats collectifs qui ont été proposés au gouvernement. Plusieurs autres orateurs porteront aussi la parole pour établir où se trouvent les vrais amis des ouvriers.

Les charpentiers-menuisiers, les journaliers et les travailleurs en construction sont spécialement invités.

Ceux qui ont critiqué ou qui veulent critiquer l'attitude de notre député sont instamment priés de venir faire la contradiction.

Le public étant intéressé au progrès de la ville par la réglementation du travail tout le monde sera admis. M. Bouchard s'engage à prouver que les peintres, les charpentiers-menuisiers et les journaliers recevront par le nouveau contrat des augmentations de salaires de 70 à 80% plus élevées par semaine qu'ils n'en reçoivent à l'heure actuelle et mettra ses contradicteurs en demeure de prouver le contraire.

Ouvriers, ceux d'entre vous qui êtes justes, venez voir l'autre côté de la médaille et entendre les vraies explications pour vous faire une bonne opinion.

Salle ouverte à 1.30 p.m. Entrée porte centrale

VENEZ EN FOULE!

Ses économies d'autrefois lui servent aujourd'hui



Au début de sa carrière il acquit une police d'assurance-vie, et à mesure que ses revenus augmentaient, il augmentait son chiffre d'assurances. Quand ses enfants étaient jeunes, il comptait sur la protection fournie par ses assurances. Maintenant qu'ils sont grands, il s'est retiré des affaires et il reçoit la récompense d'une économie systématique sous la forme d'un revenu assuré pour la vie.

Il n'y a rien de comparable à l'assurance pour garantir l'indépendance financière durant sa vie entière.

Fondée en 1887

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER

Représentant St-Hyacinthe

